

MISE EN PLACE DU PAQUET DE SERVICES INTEGRES
DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES DES REGIONS DE ZIGUINCHOR, KOLDA ET TAMBACOUNDA



RAPPORT D'EVALUATION

Publication préparée par les consultants :

- *Feu Mohamadou Aly SALL, Premier consultant principal*
- *M. Abdourahim GAYE, Deuxième consultant Principal*
- *Mme Aminata Tandian DABO*
- *Mme Aminata Ndianor MBODJI*
- *M. Al Housseynou SY*
- *M. Khalil DIARRA*

Avec l'accompagnement scientifique et méthodologique de

- *M. Abdoukarim NDOYE,*
Professeur des Universités, Directeur de l'Enseignement et de la Réforme à l'UCAD

EPITAPHE

A la mémoire de Feu Mohamadou Aly SALL

*Il a conduit les chantiers du futur
Plaidant les indispensables ruptures
Il est parti une nuit triste et calme
Laissant émotion désolation et larmes
De lui on parlera au passé désormais
Son œuvre dans les mémoires restera à jamais*

*Ancien Directeur de l'Enseignement Élémentaire, Aly SALL a été
un modèle de rigueur, d'engagement, d'ouverture et de
clairvoyance dans la mise en place du PSI.*

*Il a été aussi le premier consultant ayant managé l'équipe devant
évaluer la mise en place de ce PSI. Décédé en cours de réalisation
de ce projet d'évaluation, dont il a toujours exigé la qualité
optimale.*

*Douleur, Fierté, Reconnaissance
du monde de l'Education*

*"Un homme qui meurt, c'est la naissance d'un nouvel
ancêtre"*

*Que Dieu l'accueille à la table qu'il aura préparée pour Ses Elus.
Amine*

SOMMAIRE

EPITAPHE	2
SOMMAIRE.....	3
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
LISTE DES TABLEAUX	6
RESUME EXECUTIF	7
II - PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION	16
II – 1 - PERTINENCE DU PSI	16
II - 2 - EFFICACITE DU PSI :	20
2-2-1 - DISPONIBILITE DES COMPOSANTES DU PSI.....	20
2-2-2 - UTILISATION ET ACCESSIBILITE DES EQUIPEMENTS D'EAU POTABLE, D'HYGIENE ET D'ASSAINISSEMENT.....	25
2-2-3 - FACTEURS D'UTILISATION.....	28
2-2-4 - CHANGEMENT DES HABITUDES D'HYGIENE CHEZ LES ELEVES.....	28
2-2-5 - NIVEAU DE PERFORMANCES DANS LA GESTION DE L'ECOLE	33
2-2-6 - FORCES ET FAIBLESSES DE LA MISE EN PLACE DU PSI	37
II – 3 - EFFICIENCE DU PSI :	43
RAPPORT COUT / EFFICACITE DU PSI SELON LES OPTIONS.....	43
II – 4 - IMPACT DU PSI :	47
2-4-1 - NIVEAU D'AMELIORATION DE L'ACCES ET DES PERFORMANCES SCOLAIRES.....	47
2-4-2 - IMPACT DU PSI SUR LES ETUDES DANS LA ZONE	52
II – 5 - PERENNITE DU PSI	55
2-5-1 - DEGRE D'APPROPRIATION DE LA STRATEGIE DU PSI	55
2-5-2 - ENGAGEMENT DU MINISTERE DE L'EDUCATION.....	56
III - LEÇONS APPRISES	60
RECOMMANDATIONS GENERALES.....	63
CONCLUSION.....	65
DOCUMENTATION CONSULTEE.....	66

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDI	Agence Canadienne pour le Développement International
ADDEL	Appui à la Décentralisation et au Développement local
AFD	Agence Française de Développement
ANAFSA	Association National pour l'Alphabétisation et la Formation des Adultes
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANRAC	Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance
BAD	Banque Africaine de Développement
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
CAREES	Contribution Canadienne au Renforcement de l'Enseignement Elémentaire au Sénégal
CCF	Christian Children Funds
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CGE	Comité de Gestion de l'Ecole
CVC	Compétences de Vie Courante
DCMS	Division du Contrôle Médical des Ecoles
DEE	Direction de l'Enseignement Elémentaire
DPRE	Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education
EFI	Ecole de Formation d'Instituteurs
EGEF	Etats Généraux de l'Education et de la formation
EPT	Education Pour Tous
F.R.E.S.H	Focusing Resources for Effective School Health
FADDO	Fédération des Associations du Département d'Oussouye
GADEC	Groupe d'Action pour le Développement Communautaire
GC	Groupe de contrôle
GT1	Groupe de traitement 1
GT2	Groupe de traitement 2
IA	Inspection d'Académie
IDEN	Inspection Départementale de l'Education Nationale
IEC	Information Education et Communication
IEFA	Initiative pour l'Education des Filles en Afrique
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
ME	Ministère de l'Education
MLA	Monitoring Learning Achievement
OCB	Organisation Communautaire de Base
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONAS	Office National d'Assainissement du Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADERCA	Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
PAES	Projet d'Amélioration de l'Ecole au Sénégal
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAQPUD	Programme d'Assainissement des Quartiers Périurbains de la région de Dakar
PCR	Président de Communauté Rural
PDDE	Plan Départemental de développement de l'Education
PDEF	Programme Décennal de l'Education et de la formation
PEBD	Projet Education dans les Banlieues de Dakar
PEE	Paquet Educatif Essentiel
PEPAM 1	Programme d'Eau potable et d'Assainissement du Millénaire
PEPAM 2	Projet d'Education pour la Protection des Accidents par Mines
PLDE	Plan Local de développement de l'Education
PLT	Projet d'approvisionnement en eau à Long Terme
PNDL	Programme National pour le Développement Local
POBA	Plan d'opération et budget annuel
PRDE	Plan Régional de développement de l'Education
PROCAS	Programme Casamance (de la GTZ)
PSI	Paquet de Services Intégrés
PTF	Partenaires Techniques et financiers
TAMA	Taux moyen d'accroissement annuel
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UCP	Unité de Coordination des Projet
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
WV	Word Vision (Vision Mondiale)

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique n°1** : Eléments du PSI disponibles dans l'académie de Kolda
- Graphique n°2** : Eléments du PSI disponibles dans l'académie de Ziguinchor
- Graphique n°3** : Eléments du PSI disponibles dans l'académie de Tambacounda
- Graphique n°4** : Formations reçues, par académie
- Graphique n°5** : Part de chaque groupe par composante
- Graphique n°6** : Existence d'un dispositif de lave mains dans les écoles
- Graphique n°7** : Répartition des points d'eau
- Graphique n°8** : Hygiène alimentaire par académie
- Graphique n°9** : Entretien des toilettes dans la zone, par académie et par catégorie d'IDEN
- Graphique n°10** : Organisation par groupe mixte par académie et par catégorie d'IDEN
- Graphique n°11** : Existence d'organisations dans la zone
- Graphique n°12** : Existence d'organisation par académie
- Graphique n°13** : Fonctionnement des CGE dans la zone
- Graphique n°14** : Fonctionnement des coopératives
- Graphique n°15** : Implication des communautés à la gestion de l'école
- Graphique n°16** : Participation des communautés à la gestion de l'école dans la zone
- Graphique n°17** : Eléments indispensables
- Graphique n°18** : Part du coût des éléments dans le budget du PSI
- Graphique n°19** : Part des filles au niveau global dans la zone et par académie
- Graphique n°20** : Existence de retombées du PSI sur les études des élèves dans la zone
- Graphique n°21** : Forme de participation par les élus locaux à la mise en oeuvre du PSI
- Graphique n°22** : Formes de participation par les élus locaux à la pérennisation

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Eléments du PSI disponibles dans la zone d'intervention de l'UNICEF

Tableau n° 2 : Formations reçues dans la zone

Tableau n° 3 : Accessibilité et utilisation des blocs sanitaires dans la zone

Tableau n°4 : Lavage des mains au sortir des toilettes versus existence du dispositif

Tableau n°5 : Avantages obtenus avec la mise en place du PSI dans la zone

Tableau n°6 : Inconvénients constatés avec la mise en place du PSI dans la zone

Tableau n°7 : Taux de satisfaction des gestionnaires et des acteurs à la base

Tableau n°8 : Calcul du coût moyen d'un puits pour le secteur privé/ONG

Tableau n°9 : Calcul du coût moyen d'un mini forage pour le secteur privé

Tableau n°10 : Coût moyen d'une réalisation de blocs sanitaires scolaires

Tableau n°11 : Effectif élèves dans la zone (moyenne par école)

Tableau n°12 : Amélioration des performances dans la zone (Taux moyen / école des élèves ayant obtenu la moyenne)

Tableau n°13 : Réussite au CFEE (Taux moyen / école) dans la zone et par académie

Tableau n°14 : Taux de redoublements et d'abandons dans la zone

Tableau n°15 : Pourcentage des réponses selon la nature de l'impact sur les études dans la zone

RESUME EXECUTIF

Au cours des six dernières années, le programme de coopération entre le gouvernement du Sénégal et l'UNICEF a recentré les interventions directement sur l'amélioration des conditions de l'environnement scolaire des enfants des écoles des régions de Tambacounda, Kolda et Ziguinchor par la mise en place du paquet de services intégrés (PSI).

Cette étude a pour objectif général d'évaluer le programme de mise en œuvre du paquet de services intégrés (PSI) dans 500 écoles élémentaires des académies de Ziguinchor, Kolda et Tambacounda. Elle a pour ambition de dégager les résultats obtenus et de contribuer à la recherche de stratégies pour améliorer le programme.

En fonction des objectifs préfixés et des éléments retenus dans la recherche documentaire, les dix questions d'évaluation (macro variables) retenues ont été déclinées chacune en indicateurs.

Pour atteindre ces objectifs, une approche méthodologique appropriée a été adoptée. Cette partie expose les principaux paramètres de la démarche méthodologique utilisée pour la collecte et le traitement des données servant de base aux résultats présentés dans les chapitres subséquents.

Portant sur l'évaluation d'un programme, la présente étude combine des données quantitatives et qualitatives obtenues après une recherche documentaire, une enquête par questionnaire, des observations dans les écoles et des entretiens menés auprès d'équipes pédagogiques, de CGE/Parents, des IA/IDEN et des collectivités locales.

La stratégie adoptée pour l'échantillonnage a permis de dégager par académie, le nombre d'écoles ayant bénéficié des interventions. Un tirage stratifié a permis de dégager la taille d'un échantillon représentatif de 80 écoles ayant accueilli le PSI. Cet échantillon a été distribué proportionnellement en tenant compte des poids des IDEN/PSI.

Quant au processus d'analyse, il s'articule autour de 5 paramètres d'évaluation : pertinence, efficacité, efficience, impact et pérennité. Chaque paramètre polarise une ou des questions d'évaluation. A chaque niveau de traitement, les résultats sont présentés et analysés par groupes de traitement selon les principes de la double différence.

SYNTHESE DES RESULTATS SIGNIFICATIFS DE L'EVALUATION

Au regard des actions entreprises et suite aux analyses effectuées, nous pouvons relever les constats suivants :

En matière de la pertinence du PSI, les textes de base qui structurent la politique éducative au Sénégal soulignent tous l'exigence d'une éducation de base de qualité pour tous les enfants. Pour les décideurs politiques, l'atteinte de cet objectif passe, entre autres, par le développement de compétences en santé et nutrition, l'amélioration de l'environnement scolaire, la mise en place de paquets de services de santé, de points d'eau potable et de blocs sanitaires séparés dans toutes les écoles, la bonne maîtrise de la maintenance et de l'entretien des salles de classes par les communautés ainsi que par l'implication enthousiaste de ces dernières dans toutes les actions de gestion des écoles et de suivi de la qualité.

Lors des différents entretiens, les acteurs à la base, les membres des collectivités locales, les décideurs politiques, les partenaires, les inspecteurs d'académie et les inspecteurs départementaux, les directeurs d'écoles et les équipes pédagogiques ont réitéré leur intérêt pour le programme PSI et ont tous confirmé qu'il constitue un appui indéniable au développement de l'éducation de qualité.

L'évaluation menée a relevé que le contenu de ce projet est pertinent car la coopération entre l'UNICEF et le gouvernement du Sénégal, favorise et stimule les performances des élèves et des maîtres en ayant recours à une approche holistique évolutive. En outre, l'étude a montré que, d'une part, le projet est approprié en matière de propreté et d'assainissement permanent du cadre scolaire et que d'autre part, l'approche innovante se traduit par la promotion de la santé et nutrition non pas du seul point de vue des élèves, mais de celui des besoins et des exigences de la communauté.

Au regard des constatations susmentionnées, on peut avancer que la mise en place du PSI correspond à un besoin et qu'il y a adéquation entre ses objectifs et ceux du gouvernement du Sénégal.

En matière d'efficacité du PSI, on peut conclure que l'examen des documents d'information pertinents et les renseignements recueillis sur les résultats du programme semblent démontrer l'efficacité du PSI

L'étude révèle que le PSI a pris l'option stratégique d'organiser en priorité les appuis vers la composante « physique » suivie des composantes « alimentation scolaire, santé et nutrition » et « organisationnelle ». Cette hiérarchie est conforme à l'ordre des priorités définies par l'Etat sénégalais.

L'évaluation a confirmé l'efficacité de cette stratégie car celle-ci a permis la présence et la fréquence de onze (11) éléments (points d'eau, toilettes, CGE, cantines scolaires, dispositifs de lave main, déparasitage et supplémentation, coopératives scolaires, boîtes à pharmacie, électricité, jardins scolaire, clôtures) dans les trois académies, ainsi que de favoriser une politique efficace d'appuis, notamment lorsqu'elle facilite l'accessibilité et l'utilisation des blocs sanitaires dans la zone.

Cette politique permet d'obtenir de bonnes conditions d'hygiène à l'école car elle assure la propreté de la cour et des salles de classes ; elle aide à intégrer de bonnes règles d'hygiène alimentaire et d'hygiène corporelle individuelle et collective. De la sorte, elle contribue à la bonne santé des élèves et, par conséquent, crée un climat organisationnel propice à des rendements meilleurs car les conditions d'apprentissages y sont facilitées.

Néanmoins, des éléments de composantes jugés indispensables sont à intégrer pour optimiser les effets du PSI ; ce sont dans l'ordre les clôtures pour créer et sécuriser un espace scolaire protecteur (composante physique) ; les formations en CVC, en vue de renforcer l'émergence des changements de comportement ainsi que l'implantation de bibliothèques (composante pédagogique) ; les boîtes à pharmacie, facteur d'une bonne santé (composante alimentation santé et nutrition), les salles de classes pour remplacer les abris provisoires, l'électrification des écoles pour augmenter le quantum horaire et disposer de locaux fonctionnels

En outre, par la façon dont la mise en place du PSI encourage l'existence et le fonctionnement de gouvernement ou de parlement scolaire et dont elle incite les élèves à s'organiser de manière collaborative pour l'entretien des postes d'eau, le programme inculque aux élèves et aux acteurs à la base des comportements civiques qui renforcent leur éducation à la citoyenneté. Il leur permet d'accéder à une palette de compétences en vie civique qui sert leur épanouissement.

Pourtant, il est nécessaire, d'une part de restructurer ces organes pour les rendre plus fonctionnels et d'autre part de les généraliser dans toutes les écoles pour une contribution active au développement du PSI.

L'implantation du PSI favorise une réelle implication des membres des communautés à la gestion de l'école. Toutefois, cette implication semble peu concerner les jeunes et les femmes. Quant à la participation des membres des communautés des écoles disposant du PSI, l'accent est mis plus sur les prestations de services que sur la participation financière.

Les formations dispensées de manière diversifiée sur des thèmes comme l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la gestion des cantines scolaires et la gestion du stress et des conflits, ont amorcée le renforcement des capacités des acteurs à la base et des membres de la communauté afin de les rendre plus aptes à s'affirmer et à se définir en tant que participants à un projet éducatif pertinent. Toutefois, ces formations méritent d'être intensifiées et leurs stratégies de mise en œuvre et de gestion doivent être améliorées.

Au-delà du cadre strictement scolaire, la fréquentation des installations sanitaires par la communauté place l'École au centre de la vie sociale. En effet, une école disposant à suffisance régulière d'eau et d'installations sanitaires devient un pôle d'attraction des activités communautaires. Elle ajoute à ses fonctions traditionnelles d'enseignement et de formation celle de service à la société. Il s'agit là d'une démonstration éloquent de ce que doit être une école de développement.

Cependant pour éviter des surcharger ces installations, il s'avère vital d'implanter dans les communautés avoisinantes des installations sanitaires et des systèmes d'approvisionnement d'eau à gestion communautaire.

Enfin, pour qui douterait encore de l'efficacité du programme, il suffirait de lui montrer ses nombreux avantages comparés à ses faibles inconvénients et, surtout, les taux de satisfaction des gestionnaires (100%) et des acteurs à la base (plus de 90%) à l'égard des résultats obtenus par le PSI. L'existence de ce sentiment est révélatrice du fait que les activités réalisées dans la zone sont à la hauteur de leurs besoins et aspirations et qu'ils les ont appréciés.

En matière d'efficience du PSI, il est permis de noter que les infrastructures et les équipements (puits équipés de pompe, mini forages, blocs sanitaires, etc.) ainsi que des services de santé et nutrition (dépistage, déparasitage et supplémentation, cantine et jardin scolaire, boîte à pharmacie, etc.) étaient leurs principaux besoins. Le fait que la réalisation de ces équipements et la mise en place de services de santé soient privilégiées par le PSI démontre que les ressources techniques, comptables, financières, organisationnelles et les moyens mobilisés sont bien utilisés.

Plus globalement, l'évaluation a permis de mettre en avant que le projet a été mené conformément au contrat. Toutes les activités sont exécutées comme programmées. Au regard des prix demandés par les entreprises chargées de la fabrication des infrastructures, le coût moyen des équipements, du paquet de services de santé, du paquet organisationnel et du paquet pédagogique du PSI paraît relativement contenu. Dès lors, le rapport entre les intrants ou coûts engagés et les bénéfices ou résultats (output) atteints paraît raisonnable.

En somme, mesurées à l'aune des résultats atteints, les dépenses engagées et les ressources utilisées par le PSI durant la période allant de 2002 à 2008 paraissent justifiées car les nombreuses activités mises en œuvre se sont traduites par des résultats concrets.

L'évaluation a également montré que le projet est continuellement réadapté aux nouvelles constatations en fonction des changements dans l'environnement. Par exemple, pour offrir plus de confort sanitaire aux acteurs à la base, le projet a poursuivi la modernisation technique des équipements d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement en construisant, peu à peu, des puits à pompe à la place des puits simples et des blocs sanitaires à six cabines au lieu de blocs sanitaires à trois cabines. Et ceci, en veillant toujours au meilleur rapport qualité/prix.

Enfin, dans le choix des investissements, on note le souci du PSI de maîtriser l'impact économique et qualitatif, d'améliorer l'attractivité des puits, des mini forages et des blocs sanitaires grâce aux solutions retenues dans les domaines architecturaux et le respect des objectifs de développement durable.

En matière d'impact du PSI, la logique de départ était : *« la mise en place du PSI produit un effet positif sur l'accroissement de l'accès, du maintien et des acquis scolaires ; à terme, les interventions pour améliorer l'environnement scolaire devraient aboutir/conduire à :*

- ✓ *une augmentation des taux de scolarisation (accès)*
- ✓ *une amélioration notable des taux de réussite aux examens*
- ✓ *une amélioration des taux de rendement interne, et*
- ✓ *des taux d'achèvement plus élevés, notamment pour les filles »*

De ce point de vue, les répondants ont affirmé que grâce à ce projet,

- l'accès et les performances scolaires des élèves de la zone, en général, et des filles, en particulier, se sont améliorés, même si la parité reste à atteindre ; le maintien des élèves ainsi que la continuité de l'offre éducative sous des conditions d'études plus efficaces sont garantis ;
- les performances des élèves dans les trois disciplines fondamentales (français ; mathématiques et sciences) se sont bonifiées, malgré la faiblesse des situations de départ, grâce à la mise en œuvre des progressions harmonisées et des évaluations standardisées ;
- la réussite au CFEE et l'efficacité interne des académies de la zone dépassent celles du niveau national ;
- les taux de redoublement connaissent une tendance baissière et se rapprochent du taux national exigé en 2010 (5%) ; les taux d'abandon sont plus faibles que celui de 5% fixé par le PDEF pour 2010 ;

Par ailleurs, les meilleures performances en accès et dans les résultats scolaires sont à noter dans les écoles les mieux équipées en infrastructures d'eau et d'assainissement.

Il est donc opportun, non seulement de compléter les équipements des écoles ciblées par le programme, mais aussi de maximiser les stratégies pédagogiques (systématisation des stratégies de renforcement et de remédiation pour optimiser ces performances dans la zone.

L'évaluation a permis de constater aussi, que le projet a favorisé chez les acteurs à la base le renforcement ou l'acquisition de compétences utiles dans le domaine de la formation et de la gestion.

De manière synthétique, en considérant le niveau d'hygiène et de propreté des équipements, ils sont nombreux à estimer que le projet a eu un effet de sensibilisation à leur égard vis-à-vis de la motivation des enfants à aller à l'école, de la baisse notable de la violence en milieu scolaire, de la pratique positive en gestion de l'environnement ainsi que de leur utilité.

On peut donc supposer qu'il existe un impact de la mise en place du PSI dans les études des élèves. Ces retombées confirment donc la logique de départ.

Toutefois, si de nombreux résultats positifs ont été atteints, leur régularité et leur champ n'ont pas été suffisamment stables sur la période.

Par ailleurs, il est bon de souligner que ces résultats sont le fait d'effets conjugués des 12 déterminants de la qualité, dont le PSI qui est le facteur le plus fédérateur. Il est judicieux de procéder à une recherche plus fine pour isoler les effets spécifiques du PSI sur les résultats ainsi obtenus.

En matière de pérennité pour le PSI, il est utile de signaler que cette pérennité dépend de la conjonction de trois facteurs : expression d'un besoin, réponse des communautés indiquant qu'elles sont prêtes à faire face à ce besoin et enfin, existence d'un soutien de l'Etat

A cet égard, les différents engagements du Ministère de l'Education (politique, technique et financier) montrent que le PSI n'est pas isolé, il est rattaché à la politique et aux priorités du gouvernement du Sénégal. Il faut également rappeler la pertinence du programme qui offre un riche éventail de services attendus par les bénéficiaires. Il faut enfin mentionner la satisfaction des acteurs à la base et des membres de la communauté qui sont prêts à s'engager clairement dans la voie tracée par l'UNICEF et à s'impliquer davantage dans la bonne gestion des écoles. En conséquence, le PSI a beaucoup de chances de durer.

En effet, l'évaluation du PSI sur les six dernières années, notamment en termes de pérennité, montre que les réalisations du programme ont pu concourir de manière directe ou indirecte à certains des résultats notables enregistrés par les écoles de la zone.

Ces six premières années de vie du projet ont été nécessaires à son lancement et à sa stabilisation, cette période ayant notamment permis aux communautés impliquées de s'approprier des méthodes nouvelles afin de pouvoir mener un travail plus efficace et réellement constructif sur le terrain. C'est sur ces bases plus solides, qu'il est à présent nécessaire de poursuivre le travail engagé afin de généraliser et donc d'augmenter les chances de pérennisation du projet.

Certes, la durabilité d'un certain nombre d'acquis du projet pourrait être assurée dans le cas où la durée du PSI n'est pas prolongée. Cependant, sa prolongation garantirait mieux la viabilité de certaines réalisations et les essaierait dans la longue durée. Les réalisations du projet qui ont besoin d'un accompagnement et/ou d'un encadrement supplémentaire concernent surtout la composante pédagogique et celle organisationnelle.

Enfin, l'évaluation a permis de mettre en évidence que le projet connaît aujourd'hui un bon rythme de croisière, les dynamiques régionales convergent vers un même but et l'intérêt des écoles et autres acteurs du projet est de plus en plus marqué. Les bénéfices du projet, c'est-à-dire les investissements constructeurs de la qualité ont des chances de continuer une fois que le support extérieur sera arrêté.

Les perspectives de durabilité du projet, après l'investissement initial, sont raisonnables et crédibles car le besoin existe, le soutien de l'Etat est constant ; il suffirait de préparer les communautés à faire face, de manière permanente, à ce besoin.

LECONS APPRISES

L'expérience recueillie par le programme PSI misant sur la participation des acteurs et des membres de la communauté dans la gestion des écoles dégage un grand nombre de leçons.

La première leçon est que :

Si on fait la somme des diverses réalisations du PSI, tant sur le plan de l'environnement physique des écoles que sur celui du pédagogique, on constate une amélioration de l'environnement physique, psychosocial et pédagogique de toutes les écoles de la zone d'intervention de l'UNICEF. Il faut également retenir l'importance de l'amélioration de l'environnement scolaire qui est une source de motivation et de fréquentation de l'école, d'assiduité et de performances pour les enseignants et les élèves, il faut noter que le PSI devient un facteur d'amélioration du *quantum* horaire.

La deuxième leçon est que :

Au fil des ans, par la grâce du PSI, émerge l'espace scolaire sain et protecteur qui permet non seulement une nette évolution du niveau d'étude des élèves mais aussi des changements de comportements notables et salutaires dans le domaine de l'hygiène individuelle et collective ainsi que de l'assainissement.

Certes, implanter des ouvrages est salubre mais il faut penser à régler le problème de la maintenance et l'entretien de ces installations. Il faut ensuite rappeler que la gestion des blocs sanitaires est tributaire de l'approvisionnement suffisant en eau de l'école ; il va falloir mettre en place des stratégies pour apporter des réponses aux problèmes posés par l'eau.

Il est absolument indispensable de mettre l'accent à nouveau sur le renforcement des capacités des écoles pour éviter la détérioration des infrastructures de l'eau et de l'assainissement, afin de prévenir les maladies liées au manque d'eau et d'hygiène.

La troisième leçon est que :

Les acteurs et les membres de la communauté s'impliquent davantage dans la gestion et la mise en œuvre du PSI, notamment au niveau de la préservation et de l'amélioration du cadre scolaire.

Toutefois, leur implication dans le processus de maintien de la qualité du cadre scolaire demeure en deçà du niveau souhaité pour des raisons multiples, en dépit des options qui consacrent les différentes stratégies nationales relatives à l'amélioration de l'environnement physique des écoles. L'un des problèmes majeurs de la participation des acteurs et des membres de la communauté à ce processus réside dans l'indisponibilité des moyens budgétaires qu'ils doivent mobiliser pour faire face à des dépenses courantes.

Il convient aussi de préciser qu'une plus grande participation des collectivités locales est à rechercher par le développement de stratégies de communication, de plaidoyer et surtout d'implication démocratique au niveau de la coalition régionale afin de les amener vers la résolution d'enjeux collectifs (protection de l'environnement scolaire, promotion du genre, lutte contre la pauvreté, etc.).

La quatrième et dernière leçon apprise est que :

En tirant des enseignements des expériences observées aux niveaux local et régional, l'étude formule les leçons apprises suivantes : l'organisation et le déroulement des interventions du PSI seraient plus efficaces s'il était créé au Sénégal une table de concertation ou coalition régionale entre bailleurs en charge d'harmoniser les différentes interventions en vue d'une optimisation des effets et impacts dans la zone.

La nécessité d'une coordination doit être aussi soulignée, car de nombreux partenaires et de personnes ont participé à l'action éducative, mais il y avait beaucoup de chevauchements d'activités. Au bout du compte, la coalition serait un outil utile dans l'implication rationnelle des responsables des collectivités locales en vue d'une pérennisation de la stratégie

De manière synthétique, l'intervention de l'UNICEF est en train de s'inscrire dans une logique de changement de paradigme qui voudrait que le système éducatif passât « *des écoles construites sur terrain non délimité sans clôture ni ouvrages annexes* » à la concrétisation du « *concept de l'espace scolaire ouvert au milieu et perçu comme un sous système dans d'autres systèmes plus larges* ».

Cependant, il reste un certain chemin à parcourir, notamment par rapport à :

- la mise à niveau des écoles en termes de composantes ou d'éléments de composantes ;
- le renforcement et amélioration des stratégies de formations dans la composante pédagogique
- la détermination et la mise en œuvre d'une approche communautaire plus efficace pour une implication et une participation plus soutenue des membres de la communauté ainsi que des collectivités locales au projet qui exige désormais des efforts délibérés et une mobilisation à tous les niveaux pour sa pérennisation ;
- la constitution d'une coalition régionale entre partenaires pour harmoniser les interventions.

Malgré ces incomplétudes notées, le PSI est en train de contribuer à l'atteinte des objectifs, du PDEF en général et de l'EQPT en particulier, objectifs relatifs à l'accroissement de l'accès, le relèvement de la qualité des apprentissages et l'amélioration de la gestion. Par ailleurs, en ciblant les couches socio économiquement défavorisées de trois académies, ce projet participe de manière indéniable à l'atteinte des OMD.

Il y aurait ainsi intérêt pour les décideurs politiques de poursuivre le travail engagé afin de généraliser et donc d'augmenter les chances de pérennisation du programme.

Au terme de cette analyse, on peut suggérer que, comme toute étude exploratoire, cette étude soit répétée : identique (ou légèrement amendée selon les leçons de l'expérience du PSI) au même niveau scolaire, dans un souci de comparaison diachronique et d'extension à d'autres zones (autres académies du Sénégal ou autres pays de l'UEMOA). En effet, les acquis obtenus avec cette mise en place du PSI dans ces académies, échantillon assez représentatif du système éducatif sénégalais, montrent à suffisance que l'expérience gagnerait à être partagée avec d'autres zones du système en vue de sa généralisation. Les conditions de cette généralisation seraient la mise en place d'une coalition forte de partenaires pour assurer la cohérence et la complémentarité des interventions dans des académies retenues.

On peut, enfin suggérer que l'UNICEF, organisme international, effectue la mutualisation et la dissémination de l'expérience PSI à travers les pays de la sous région et notamment ceux de l'UEMOA pour accompagner ces pays dans leurs efforts pour satisfaire les exigences, d'une part, des OMD et, d'autre part, d'une éducation de base de qualité pour tous les enfants.

Si de telles entreprises sont menées à bien, elles ouvriront la voie, de droit, à un renforcement de la qualité dans toutes les zones où des programmes similaires au PSI sont menés ou vont être menés : on mesure l'importance d'une telle perspective, à terme, pour l'ensemble du système éducatif sénégalais et ouest-africain.

I - INTRODUCTION

La coopération entre le Gouvernement du Sénégal et l'UNICEF, se propose, dans le contexte du Plan d'opération 2002-2006 et de la phase II de l'IEFA, de contribuer à la résolution des problèmes liés à l'amélioration de l'environnement scolaire dans sa globalité, et d'accélérer la scolarisation des filles dans le cadre du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF).

En établissant des liens étroits entre l'environnement et la qualité des apprentissages, l'UNICEF d'abord a élaboré le concept « *Ecole, amie des enfants amie des filles* ». Celui-ci repose sur l'adéquation du contenu des apprentissages avec les besoins de l'enfant, sur l'introduction d'une composante santé et nutrition à l'école, sur la prise en compte des dimensions genre, intégration et participation communautaire, en somme sur la qualité de l'environnement et des résultats des apprentissages.

Par la suite, en collaboration avec le Ministère de l'Education, l'UNICEF l'a réajusté, en compréhension et en extension sous le concept de paquet de services. Ce dernier était perçu, en 2004, comme « *une ensemble d'actions catalytiques ayant des liens entre elles et susceptibles de produire des effets induits notables dans l'amélioration du bien être de l'enfant dans son espace scolaire et lui permettre de transférer les compétences acquises* »¹.

Au demeurant, c'est pour mettre plus de cohérence et d'efficacité dans les stratégies de résolution des problèmes qui affectent de manière notable la santé et les conditions d'étude des enfants que le Ministère de l'Education, avec l'appui de l'UNICEF, du Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale et d'autres ministères et partenaires au développement, a travaillé depuis octobre 2005 à fournir un paquet minimum de services intégrés²

Ce paquet minimum (ou essentiel) de services intégrés peut être perçu comme l'ensemble des activités et services qui concourent de manière interdépendante à l'amélioration de l'environnement scolaire et à la qualité des apprentissages. Il est distribué en quatre sous paquets plus ou moins homogènes pour faciliter les interventions. Il est décliné ainsi qu'il suit :

- **Le sous paquet « génie civil »** est constitué de l'espace abritant l'école, les infrastructures et les équipements ;
- **Le sous paquet « services de santé et nutrition »** comprend le dépistage, le déparasitage et la supplémentation, la cantine et le jardin scolaire, la boîte à pharmacie ;
- **Le sous paquet pédagogique** porte sur la formation et l'installation des Compétences de vie courante ;
- **Le sous paquet organisationnel** est constitué des structures chargées de l'organisation, de la communication et de la gestion de l'environnement scolaire.

C'est ainsi qu'a été mis en oeuvre le concept de paquet de services intégrés (PSI) qui est devenu une nouvelle dimension de la politique éducative au Sénégal.

Cet aspect de la politique éducative a suscité un grand intérêt de la part du Ministère de l'Education qui a fait de la mise en oeuvre du paquet de services intégrés (PSI) une de ses priorités et un des 12 déterminants de la qualité des enseignements/ apprentissages. Qui plus est, des partenaires de l'école ont également manifesté leur intérêt en y consacrant des financements conséquents.

Ainsi pour les périodes 2002-2006 et 2007-2011, la coopération entre le Ministère de l'Education et l'UNICEF, vise la mise en place du paquet de services (PSI) dans 50% des écoles élémentaires dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Tambacounda. A terme, les interventions menées dans le cadre du PSI doivent contribuer aux effets suivants : (i)

¹ Direction Enseignement Elémentaire (2004) Rapport général du Séminaire national sur l'environnement scolaire, Saly 17 / 19 novembre 2004

² Le concept de paquet minimal (ou essentiel) de services intégrés procède d'un consensus réalisé lors séminaire national sur l'environnement scolaire (novembre 2004) au cours duquel il fallait s'accorder sur le minimum nécessaire à mettre en place dans l'immédiat en termes d'environnement scolaire, tout en tenant compte de l'immensité des besoins et de la modicité des moyens.

l'augmentation des taux de scolarisation ; (ii) un taux d'achèvement plus élevé notamment pour les filles (maintien) (iii) de meilleures performances scolaires traduites par des taux de réussite plus élevés aux examens (qualité).

Après six ans d'intervention, le Ministère de l'Éducation et l'UNICEF ont éprouvé le besoin de procéder à une évaluation de cette initiative développée dans les écoles élémentaires des régions de Ziguinchor, Kolda et Tambacounda afin d'en tirer les enseignements nécessaires.

Cette évaluation de la mise en œuvre du paquet de services intégrés dans des écoles élémentaires de trois régions du Sénégal a pour objet, de décrire la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, l'impact et les conditions de pérennisation du PSI.

Cette étude a pour objectif général d'évaluer le programme de mise en œuvre du paquet de services intégrés (PSI) dans 500 écoles élémentaires des académies de Ziguinchor, Kolda et Tambacounda. Elle a pour ambition de dégager les résultats obtenus et de contribuer à la recherche de stratégies pour améliorer le programme.

Pour atteindre ces objectifs, une approche méthodologique appropriée a été adoptée. Cette partie expose les principaux paramètres de la démarche méthodologique utilisée pour la collecte et le traitement des données servant de base aux résultats présentés dans les chapitres subséquents.

Instruments d'investigation

Portant sur l'évaluation d'un programme, la présente étude combine des données quantitatives et qualitatives obtenues après une recherche documentaire³, une enquête par questionnaire, des observations dans les écoles et des entretiens menés auprès d'équipes pédagogiques, de CGE/Parents, des IA>IDEN et des collectivités locales⁴.

Echantillonnage

La stratégie adoptée pour l'échantillonnage a permis de dégager par académie, le nombre d'écoles ayant bénéficié des interventions.

Celles ci sont localisées dans 2227 écoles au niveau des trois académies (voir tableau en annexe). La stratégie d'échantillonnage adoptée a été déterminée par tirage stratifié, la taille d'un échantillon représentatif de 80 écoles ayant accueilli le PSI. Cet échantillon a été distribué proportionnellement en tenant compte des poids des IDEN/PSI. En plus, 80 écoles ont été identifiées respectivement pour le groupe de traitement 2 (écoles appuyées par les autres partenaires) et pour le groupe de contrôle (écoles n'ayant bénéficié que l'intervention de l'Etat)⁵.

Modèle d'analyse

Il a été adopté la méthode d'analyse par niveau, d'abord en prenant en charge le niveau macro (ensemble global des régions de Ziguinchor, Kolda et Tambacounda), ensuite par affinement, l'analyse s'est intéressée à chaque académie pour non seulement une comparaison intra académique mais aussi pour une comparaison inter académique. Enfin, dans quelques cas, l'analyse a été catégorielle⁶. Dès lors, trois IDEN (une par IA) ont été retenues : celle où la mise en place du PSI a été bonne (Sédhiou), ou moyenne (Ziguinchor), ou faible (Bakel)

³ Pour plus de détails sur la recherche documentaire, voir document en annexe 2

⁴ Pour le détail et la configuration des instruments d'investigation se reporter au document en annexe 4

⁵ Pour plus de détails, voir tableau dans le document en annexe 3

⁶ Les IDEN sont classées en trois catégories en fonction du nombre d'interventions de l'UNICEF : entre 0 et 20 interventions = catégorie C, faible mise en place du PSI ; entre 20 et 60 interventions = catégorie B, moyenne mise en place du PSI ; plus de 60 interventions = catégorie A, bonne mise en place du PSI.

Quant au processus d'analyse, il cible 5 paramètres d'évaluation retenus : pertinence, efficacité, efficience, impact et pérennité. Ces paramètres catégorisent les dix questions d'évaluation spécifiques fournies par le commanditaire (Voir TDR en annexe). Ensuite, il présente et analyse les résultats par groupes de traitement. Cette analyse est effectuée comparativement entre le groupe de traitement 1 et le groupe de traitement 2, puis entre le groupe de traitement 1 et le groupe de contrôle pour pouvoir dégager de manière fiable les effets liés à la mise en place du PSI⁷.

Le présent document constitue le rapport de l'évaluation sur un échantillon représentatif d'écoles.

Il comprend quatre grandes parties. La partie I présente une brève introduction des orientations stratégiques du PSI, les objectifs de l'évaluation et une synthèse de la méthodologie ; la partie II expose les résultats de l'évaluation ; la partie III indique les leçons apprises ; la partie IV propose des recommandations. Un document portant les annexes accompagne le rapport.

⁷ Il est bon de rappeler que les données présentées n'expriment que des tendances lourdes émanant de l'échantillon de 80 écoles par groupes de traitement soit au total 240 écoles et non sur l'ensemble des écoles des 9 IDEN des académies de Tambacounda, Kolda et Ziguinchor.

II - PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION

Pour répondre aux exigences des termes de référence, nous avons organisé les différentes informations obtenues de nos diverses sources selon les étapes en l'occurrence : **la pertinence du PSI, son efficacité, son efficience, son impact et sa pérennité.**

II – 1 - PERTINENCE DU PSI

La pertinence du programme est définie ici comme sa contribution à la résolution des problèmes qui affectent de manière notable la santé et les conditions d'étude des enfants et sa capacité à faire acquérir par les enseignants les compétences qu'ils devront utiliser dans leur pratique professionnelle.

Réfractant cette définition, cette partie consacrée à la pertinence du PSI va s'appuyer sur l'examen de la politique éducative et du contexte (faiblesse taux de scolarisation, précarité du cadre de vie etc.) pour déterminer la qualité des réponses apportées par le PSI aux problèmes éducatifs diagnostiqués au départ.

La pertinence du programme PSI a été mesurée principalement par la réponse aux besoins des acteurs à la base. De plus, une brève description des actions a été réalisée, de même qu'un aperçu des services offerts dans la zone.

L'exigence d'une éducation de base de qualité pour tous les enfants est présente pour l'essentiel, dans les textes de base qui structurent la politique éducative au Sénégal.

La loi d'orientation n° 91-22 du 30 janvier 1991 modifiée, en son article 11, définit les objectifs de l'enseignement élémentaire, cycle qui concerne notre étude.

Traitant plus précisément des implications politiques de cette loi d'orientation, la lettre de politique sectorielle préconise une vision intégrant une bonne maîtrise de la maintenance et de l'entretien des salles de classes par les communautés ainsi que l'implication de ces dernières dans toutes les actions de gestion des écoles et de suivi de la qualité, « la mise à niveau des écoles en ouvrages annexes ».

Cette vision recommande aussi le développement de compétences en santé et nutrition, l'amélioration de l'environnement scolaire, la mise en place de paquets de services de santé, de points d'eau potable et de blocs sanitaires séparés dans toutes les écoles du Sénégal. A cela, il faut ajouter la mise en place de cantines scolaires notamment en milieu rural.

Ainsi, des acquis incontestables ont pu être enregistrés, principalement dans les domaines de l'information et de la mobilisation sociale, de l'évaluation des acquis scolaires avec la mise en œuvre du projet de suivi des acquis scolaires ou MLA (*Monitoring Learning Achievement*), du soutien aux innovations pédagogiques et à la participation communautaire, de l'expérimentation d'un modèle alternatif d'éducation de base et de la maîtrise des données de base avec l'institutionnalisation de la micro planification.

Ces résultats bien que positifs dans l'ensemble, laissent entrevoir un réseau de facteurs qui constituent des entraves à la scolarisation (en particulier celle des filles) et au bon développement de la qualité des apprentissages.

Par exemple, sur un total de 5098 écoles recensées lors des exercices de micro planification de janvier 2001, il a été noté que :

- 3 471 écoles, soit 68%, étaient sans clôture ;
- 2 730, soit 53%, sans eau potable ;
- 2 330 écoles, soit 46% sans blocs sanitaires ;
- près de 50% des écoles qui disposaient de blocs sanitaires n'avaient pas de séparation entre filles et garçons.

Il est alors apparu la nécessité, en plus de la sensibilisation et du plaidoyer, d'agir sur l'environnement des apprentissages qui était très peu favorable.

Cette politique a été traduite en axes stratégiques dans le document portant « *évaluation du Programme Education de Qualité Pour Tous en appui à la seconde phase du Programme Décennal de l'Education et de la Formation du 8 août 2006* ». Ce document cadre planifie dans la composante accès la mise en place d'installations sanitaires et /ou de points d'eau notamment pour favoriser le maintien des filles à l'école. Il préconise également la formation non seulement du personnel des écoles, des élèves et des communautés sur le plan sanitaire en vue de promouvoir le respect de l'environnement et de réduire les coûts d'entretien, mais aussi celle des collectivités locales pour l'exécution des travaux et l'appui au processus d'entretien.

Le plan d'action national qui constitue le cadre de référence et d'opérationnalisation du PDEF pour la phase II (2005-2007) inscrit parmi ses options prioritaires et défis le relèvement des performances des apprenants par l'amélioration de l'environnement scolaire et de la santé nutrition des élèves.

Cette dernière option, plus particulièrement, est devenue une préoccupation majeure du Ministère de l'Education comme tendent à le montrer les initiatives prises au niveau de ses services centraux et déconcentrés.

Au niveau des services centraux, l'analyse des données du système de routine géré par ces derniers permet de percevoir l'importance accordée à la mesure de l'impact de l'environnement scolaire sur l'amélioration des apprentissages. Ainsi, les directions techniques du département ont pris en charge cette préoccupation à travers plusieurs initiatives.

En ce qui concerne les services déconcentrés, l'examen des données qu'ils gèrent a mis l'accent sur les documents de planification disponibles, en lien avec l'exercice réalisé par les trois Inspections d'académie (Kolda, Ziguinchor et Tambacounda) dans le cadre de l'évaluation de la phase 2 et de la planification de la phase 3 du PDEF.

En somme, de nouvelles stratégies sont développées pour mettre en place une forte composante « environnement scolaire » devant contribuer à l'amélioration de la qualité du cadre de vie et par conséquent de la qualité des apprentissages.

C'est pourquoi, le Ministère de l'Education a adopté les stratégies de construction d'écoles (et non construction de salles de classe) et de promotion de la santé / nutrition à l'école avec la vision partagée par la DCMS et la DCESS.

Loin d'être fortuites, ces nouvelles stratégies sont le résultat d'une évolution de la conception de l'espace scolaire au Sénégal.

Les Etats Généraux de l'Education et de la Formation (EGEF) de 1980 ont été un rôle décisif dans cette évolution. Ces assises, en retenant dans leurs conclusions que l'école sénégalaise doit être démocratique et populaire, ont stipulé en même temps qu'elle doit être un sujet de préoccupation pour tous les membres de la communauté qui doivent s'en occuper en y mettant de l'eau, une clôture, etc. Elle devient donc ouverte au milieu et perçue comme un sous système dans d'autres systèmes plus larges. Il s'agit là d'une nouvelle conception de l'Ecole et de son environnement.

Matérialisant cette nouvelle conception, le Forum EPT de Dakar de 2000 a lancé la stratégie dite FRESH: avec la prise en charge de l'environnement scolaire dans toute sa globalité pour dépasser le diptyque école/classe.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle conception, des secteurs (ONAS, Direction de l'Assainissement...), des partenaires (AIDE et Action, ACDI, Word Vision, Eau Vive, PAM...) ont apporté leurs précieuses contributions.

Mais plus encore que celles des autres partenaires, les actions du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) méritent d'être présentées car c'est cette institution qui, tout en participant souvent aux autres programmes précédemment cités, a le plus contribué à la définition d'un paquet de services à réaliser dans les écoles.

Ayant avancé l'idée de l'amélioration de l'environnement scolaire dans sa globalité, l'UNICEF va approfondir le concept et procéder, par une approche holistique évolutive, à sa mise en œuvre sous le vocable de « Paquet de Services Intégrés ».

En effet, l'étude des éléments de la base des données du bureau de l'UNICEF a permis de dresser une vue à la fois diachronique et synchronique du paquet de services.

Elle nous enseigne qu'au Sénégal, jusqu'en avril 2000, année de la tenue du Forum Consultatif Mondial de Dakar portant sur l'Education Pour Tous, la plupart des écoles était réduite à de simples salles de classe. C'est à partir de cette année que le Sénégal a commencé à développer une conception plus globale et plus complète de l'école avec la priorisation de l'environnement physique, de la santé et de la nutrition à l'école.

Les éléments ci-dessous, extraits des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), ont servi de cadrage politique pour l'émergence d'une nouvelle approche des questions relatives à l'environnement scolaire et à la parité fille/garçon :

- donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ;
- éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard ;
- réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable.

C'est dans cette logique que la coopération entre le Gouvernement du Sénégal et l'UNICEF, se propose, dans le contexte du Plan d'opération 2002-2006 et de la phase II de l'IEFA, de contribuer à la résolution des problèmes susmentionnés et d'accélérer la scolarisation des filles dans le contexte global du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF).

Comme on le voit plus haut, les textes de base qui structurent la politique éducative au Sénégal soulignent tous l'exigence d'une éducation de base de qualité pour tous les enfants. Pour les décideurs politiques, l'atteinte de cet objectif passe, entre autres, par le développement de compétences en santé et nutrition, l'amélioration de l'environnement scolaire, la mise en place de paquets de services de santé, de points d'eau potable et de blocs sanitaires séparés dans toutes les écoles, la bonne maîtrise de la maintenance et de l'entretien des salles de classes par les communautés ainsi que par l'implication enthousiaste de ces dernières dans toutes les actions de gestion des écoles et de suivi de la qualité.

L'UNICEF en cheminant au même rythme que le gouvernement du Sénégal avec lequel il a coopéré de manière très étroite exprime sa volonté de prendre en charge les besoins exprimés par le ministère de l'éducation. En intervenant dans le cadre du PSI, (il) permet aux acteurs à la base de disposer d'un environnement scolaire et de services indispensables à la réalisation de bonnes performances scolaires; il permet aussi à la communauté de s'impliquer dans la gestion des écoles et d'être comptables de leur bonne gouvernance ; toutes choses qui sont conformes à la politique de l'Etat sénégalais.

Lors des différents entretiens, les acteurs à la base, les membres des collectivités locales, les décideurs politiques, les partenaires, les inspecteurs d'académie et les inspecteurs départementaux, les directeurs d'écoles et les équipes pédagogiques ont réitéré leur intérêt pour le programme PSI et ont tous confirmé qu'il constitue un

appui indéniable au développement de l'éducation de qualité. De plus, sa méthodologie est reconnue par tous comme pertinente et génère déjà des résultats visibles.

Le contenu de ce projet est pertinent car il permet et stimule les performances des élèves et des maîtres en ayant recours à une approche holistique évolutive. En outre, ce projet est approprié en matière de propreté et d'assainissement permanent du cadre scolaire. L'approche innovante se traduit par la promotion de la santé et nutrition des élèves.

Au regard des constatations susmentionnées, on peut avancer que la mise en place du PSI correspond à un besoin et qu'il y a adéquation entre ses objectifs et ceux du gouvernement du Sénégal.

II - 2 - EFFICACITE DU PSI :

L'évaluation de l'efficacité du PSI porte sur les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus en terme de disponibilité des composantes, d'utilisation des équipements, d'hygiène, de gestion de l'école et d'implication du milieu dans la gestion de l'école. Elle s'est penchée sur les activités réalisées citées plus haut et a tenté d'analyser les résultats obtenus par rapport aux résultats attendus. Il s'est agi aussi d'analyser les atouts et contraintes dans la mise en œuvre du programme.

2 - 2 - 1 - Disponibilité des composantes du PSI

❖ Présence et fréquence des éléments des composantes

Cette section traite de la présence et de la fréquence des éléments du PSI et des différents intervenants et leurs domaines d'intervention. Il est d'abord question de l'existence des éléments du PSI dans les écoles, ensuite des tendances observées dans leur mise en place et enfin on y fait état des différents intervenants et des réalisations effectuées.

Tableau n° 1 : Eléments du PSI disponibles dans la zone d'intervention de l'UNICEF

Eléments de composantes	Zone d'intervention UNICEF		
	GT1	GT2	GC
Points d'eau	95,10%	38,40%	27,10%
Toilettes	94,40%	67,10%	44,10%
Cge	89,60%	79,10%	70,40%
Cantine scolaire	84%	90,60%	45,80%
Dispositif de lave main	75,10%	22,50%	11,80%
Déparasitage et supplémentation	69,80%	56,80%	28,30%
Coopérative scolaire	67,70%	64,50%	53,10%
Boîte à pharmacie	18%	9,40%	0,90%
Electricité	17,60%	9,60%	0%
Jardin scolaire	12,30%	2,30%	8,30%
Clôture	10,40%	8%	5,90%

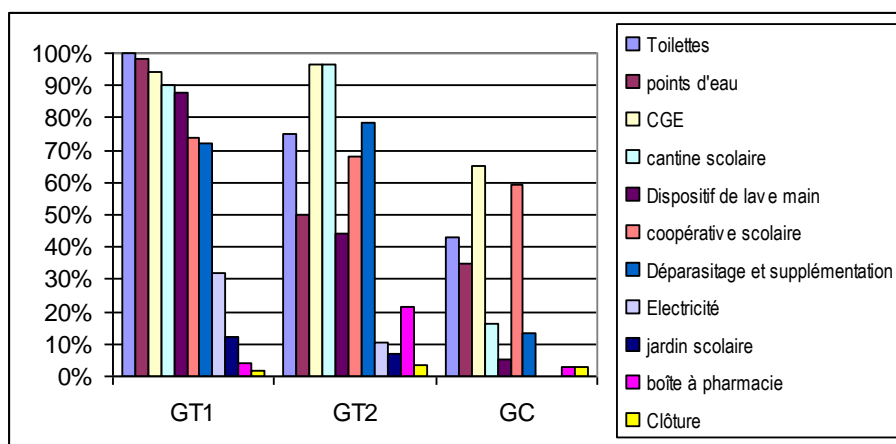
(Source, Guide d'entretien Equipes pédagogiques et CGE, Evaluation PSI UNICEF, 2009)

Le tableau n°1 présente les principales informations relatives à la présence des éléments du PSI dans la zone d'intervention de l'UNICEF.

Sa lecture montre au niveau de la zone, la présence de onze (11) éléments du PSI disponibles au sein des deux premiers groupes et de 10 éléments dans le troisième groupe. Cependant, il faut noter des disparités dans le taux de présence des éléments de composantes selon que l'on se trouve dans l'un ou l'autre groupe.

En effet, les données révèlent que si les 7 premiers éléments de composantes sont fortement présents en GT1 avec des pourcentages d'au moins 67,70 %, il n'en est plus de même pour le GT2 où seules 3 composantes sur les 7 indiquées dépassent 67%. Cette disparité est encore plus manifeste au GC où seul un élément (CGE) obtient un pourcentage de 70,4.

Les données désagrégées au niveau académique, illustrent cette disparité.

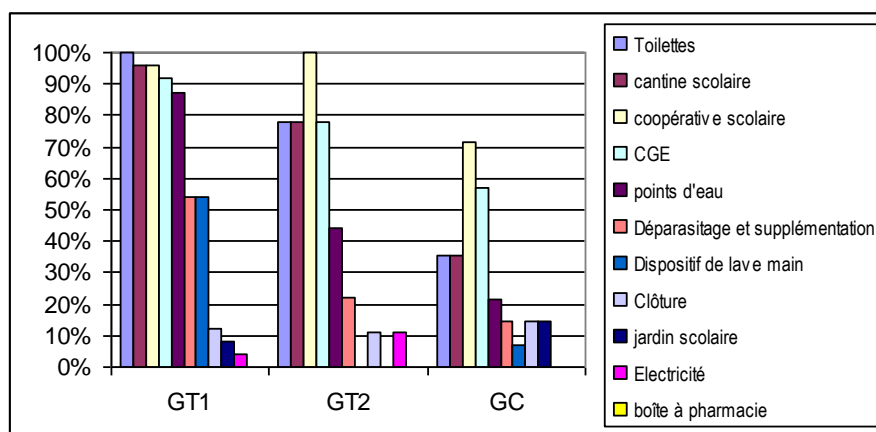
Graphique n° 1 : Eléments du PSI disponibles dans l'académie de Kolda

A la lecture du graphique n°1, on constate que :

Au GT1, les 11 éléments de composantes, majoritairement présents, sont dans l'ordre : les toilettes (100%), les points d'eau (98%), les CGE (94%), les cantines (90%), les dispositifs de lave mains (88%), les coopératives scolaires (74%), le déparasitage et la supplémentation (72%). Quant à, l'électricité (32%) elle est insuffisamment présente de même que les jardins scolaires, les boîtes à pharmacie et les clôtures.

Pour le GT2, l'accent est plus mis sur l'implantation des CGE et des cantines (92,40%), suivies dans l'ordre du déparasitage et de la supplémentation (78,6%), des toilettes (75%) et des coopératives (67,9%). Il faut observer que, les points d'eau et les dispositifs de lave main ne sont respectivement dans ce groupe de traitement 2 qu'à 50% et à 44,4% de réalisation. Ici aussi, l'électricité, les jardins scolaires et les clôtures connaissent une faible mise en place.

Concernant le groupe de contrôle, il se signale par une disponibilité significative de l'élément CGE (64,90%). Cette disponibilité devient moyenne avec les coopératives (59,5%), insuffisante pour les cantines scolaires (16,2%) et faible (en deçà de 6%) pour les dispositifs de lave main, les boîtes à pharmacie, les clôtures, l'électricité et les jardins scolaires (ces deux derniers n'enregistrant pas de réalisation en GC).

Graphique n°2 : Eléments du PSI disponibles dans l'académie de Ziguinchor

Dans cette académie, la présence des éléments de PSI s'établit comme suit :

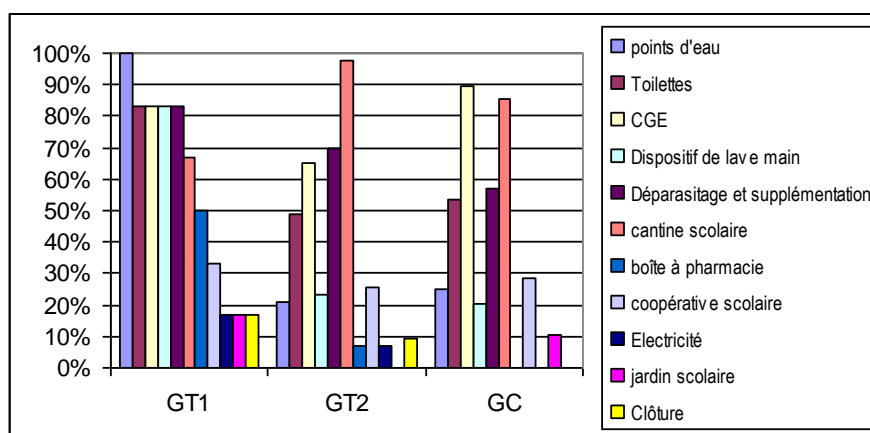
En GT1, une prévalence des toilettes (100%), des cantines (95,8%), des coopératives scolaires (95,8%), des CGE (91,7%) et des points d'eau (87,5%). Le déparasitage et la supplémentation ainsi que les dispositifs de lave main connaissent une disponibilité moyenne (54%). Les clôtures enregistrent une meilleure disponibilité qu'à Kolda bien qu'encore insuffisante

(12,5%). Les jardins scolaires et l'électricité sont ici toujours faiblement représentés (moins de 10%). Les boîtes à pharmacie sont absentes.

Au niveau du GT2, les coopératives connaissent une totale disponibilité (100%), elles sont suivies de manière satisfaisante par les toilettes, les CGE et les cantines (77,8%). Ici, les points d'eau ne sont pas encore majoritaires (44,4%). Le déparasitage et la supplémentation (22,2%), l'électricité (11,1%) et les clôtures (11,1%) sont insuffisamment disponibles. Les jardins scolaires, les dispositifs de lave mains et les boîtes à pharmacie sont absents (0%).

S'agissant du GC, les coopératives scolaires dominent avec 71,4% de disponibilité et les CGE sont installés à 57,10%. Ensuite arrive un lot d'éléments insuffisamment présents : toilettes (35,7%), cantines scolaires (35,7%), points d'eau (21,4%), déparasitage/supplémentation, clôtures et jardins scolaires, (14,3% chacun), dispositif de lave mains (7,10%). Enfin, l'électricité et les boîtes à pharmacie n'enregistrent aucune présence dans ce groupe.

Graphique n°3 : Eléments du PSI disponibles dans l'académie de Tambacounda



Comme l'illustre le graphique 3, on constate, au sein de cette académie et précisément en GT1 une bonne disponibilité en points d'eau (100%), en toilettes, en CGE, en dispositif de lave main, en déparasitage / supplémentation (83,3% chacun). La présence devient assez bonne au niveau des cantines (66,7%) et moyenne en boîte à pharmacie (50%). Par contre, les éléments suivants : coopérative scolaire (33,3%), électricité, jardin scolaire, et clôture (16,7% chacun) ne sont pas bien représentés sur le terrain.

Concernant le GT2, la disponibilité est bonne en cantines scolaires (97,7%), assez bonne en déparasitage/supplémentation (69,8%), CGE (65,8%). Le taux de présence des toilettes (48,8%) n'atteint pas la moyenne. Ceux des coopératives scolaires (25,6%), des dispositifs de lave mains (23,2%) et des points d'eau (20,9%) sont insuffisants. Les clôtures (9,3%), l'électricité et les boîtes à pharmacie (7%), sont faiblement présentes. Les jardins scolaires n'enregistrent aucune présence.

Au niveau du GC, les présences marquantes sont les CGE (89,3%), les cantines scolaires (85,7%). Le déparasitage/supplémentation et les toilettes, connaissent une disponibilité moyenne (57,1% et 53,6%). Quatre éléments (coopératives, points d'eau, dispositifs de lave mains et jardin scolaire) présentent des disponibilités insuffisantes, se situant entre 28 et 10%.

Autrement dit, les données font apparaître une prédominance de la composante « physique » suivie des composantes « alimentation scolaire, santé et nutrition » et « organisationnelle ».

❖ Formations reçues

Une analyse portant plus particulièrement sur les formations reçues a été effectuée.

Tableau n° 2 : Formations reçues dans la zone

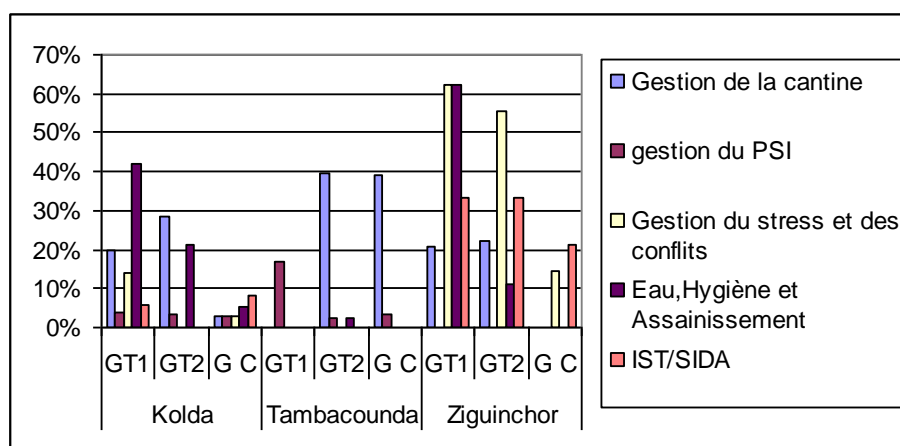
THEMES	GT1	GT2	G C
Gestion de la cantine	13,60%	30,10%	14%
gestion du PSI	6,90%	1,90%	6,10%
Gestion du stress et des conflits	25,50%	18,50%	5,60%
Eau,Hygiène et Assainissement	35,50%	11,60%	1,80%
IST/SIDA	13,10%	11,10%	9,80%

A lire le tableau n° 2, on constate que parmi les cinq (5) principales formations dispensées, deux ont fait l'objet d'une couverture acceptable dans les deux premiers groupes de l'étude. Il s'agit de compétences de vie courante avec les thèmes comme « l'eau, l'hygiène et l'assainissement : 35,5% en GT1 », et « la gestion des cantines scolaires : 30,10% en GT2 ».

Par ailleurs, on note que les taux de couverture en formations sont plus élevés dans le groupe de traitement 1. A titre illustratif, on trouve des taux de couverture en Eau, hygiène et assainissement de 35.5% en GT1, 11.6% en GT2 et 1.8% en GC.

Cependant, pour la gestion des cantines scolaires, sa couverture en GT2 (30,30%) devance celle du GT1 (13,60%) qui, elle, est presque à égalité avec le GC (14%). Ces pourcentages traduisent la tendance de l'Etat et des autres partenaires à privilégier des éléments de composante « alimentation/santé/nutrition notamment les cantines scolaires.

Graphique n°4 : Formations reçues, par académie



Au vu des données du graphique n°4, on constate qu'au niveau académique, Ziguinchor a le plus bénéficié de formations, en quantité et de manière plus diversifiée.

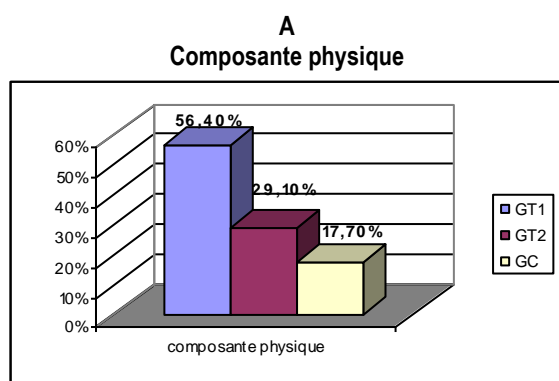
Cette situation s'explique, d'une part, par le contexte socio politique qui prévaut dans la région de Ziguinchor et, d'autre part, par les réalisations qui y sont faites dans le cadre de la mise en place du PSI. Par contre, on peut penser que le faible taux de couverture en formations de Tambacounda proviendrait du peu de réalisations dont cette région a bénéficié dans le cadre du PSI.



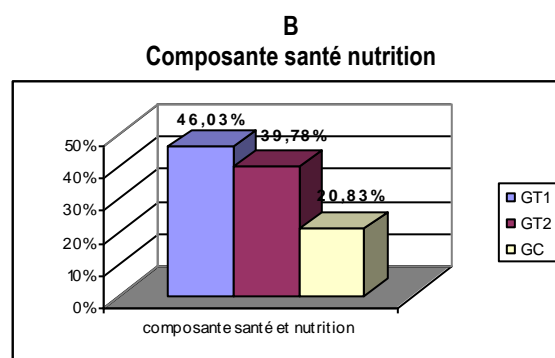
Au total, la formation, élément très important dans la mise en œuvre du PSI, semble constituer le « talon d'Achille » de ce programme.

❖ **Disponibilité des composantes dans chaque groupe**

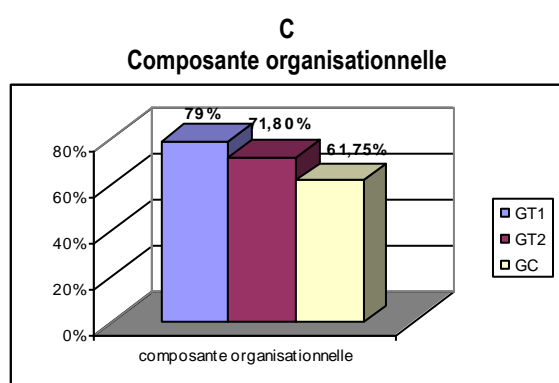
Graphique n° 5 : Part de chaque groupe par composante



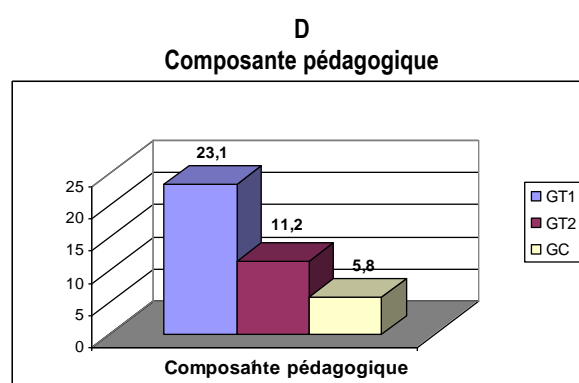
De par ses taux de présence moyenne, le GT1 domine largement les autres groupes dont les taux cumulés n'atteignent même pas celui du GT1



Le GT1 accuse un taux de disponibilité acceptable en cette composante ; il devance le GT2 de 7 points et le GC de 25 points



Les taux de présence de la composante sont bons dans les trois groupes ; le GT1 émerge du lot.



La faiblesse du taux de disponibilité de la composante est manifeste même si le GT1 domine largement les autres groupes

2 – 2 – 2 - Utilisation et accessibilité des équipements d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement

❖ Blocs sanitaires

Tableau n° 3 : Accessibilité et utilisation des blocs sanitaires dans la zone

	Groupe de traitement 1 (%)	Groupe de traitement 2 (%)	Groupe de contrôle (%)
Accessibilité des blocs sanitaires	98.8	66.3	50
Utilisation des blocs sanitaires	100	66.3	50

(Source, Guide d'entretien Equipes pédagogiques et CGE, Evaluation PSI UNICEF, 2009)

Le tableau n°3 relatif à l'accessibilité et à l'utilisation des blocs sanitaires dans la zone d'intervention indique que dans les écoles enquêtées : 98,8 % des élèves ont accès aux installations sanitaires dans le GT1 contre 66,3 % dans le GT2 et 50 % dans le GC. S'agissant de la fréquence dans l'utilisation, on observe les mêmes tendances : 100 % pour le groupe 1 contre 66,3 % et 50 % pour les deux autres groupes.



Au niveau académique, l'accès aux installations est plus fréquent dans le GT2 avec 98% à Kolda et 100% à Tamba et à Ziguinchor contre respectivement 75% ; 58,1% et 77,8% dans le groupe 1 et 45,9% ; 60,7% et 35,7% dans le GC.

On constate aussi que 100% des élèves du GT1, utilisent, dans les trois académies, les installations. Les taux d'utilisation dans le GT 2 sont à Kolda de 75%, à Tamba de 58% et à Ziguinchor de 77,8%. Dans le GC, ces taux se situent respectivement entre 48,6 % ; 57 % et 35,7 % dans ces trois régions.

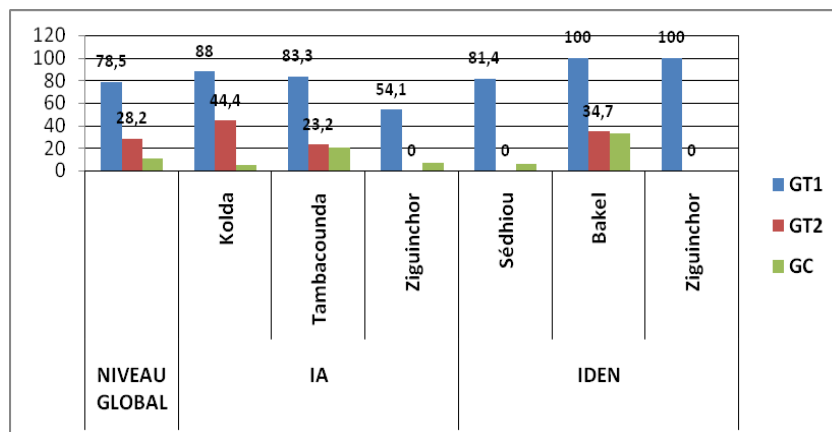
Dans les IDEN de Bakel, Sédhiou et Ziguinchor, le GT1 affiche de très bons résultats avec 100% aussi bien pour l'accessibilité que pour l'utilisation des installations. Il est suivi du GT2 avec 100% à Ziguinchor, 63,6% à Bakel et 50% à Sédhiou.

Le GC, quant à lui, affiche des tendances variables selon les IDEN : 0% à Bakel, 35,3% à Sédhiou et 100% à Ziguinchor

Ces résultats permettent de postuler l'existence d'une relation entre l'accessibilité et la fréquence d'utilisation des installations sanitaires par les élèves. Cela permet d'inférer que les installations du GT1 ont un emplacement accessible aux élèves ; d'où l'influence supposée sur leur fréquentation.

Par ailleurs, l'enquête révèle que 48,8% des écoles du GT1 sont fréquentées par la communauté tandis que cette fréquentation est moins importante au niveau des autres groupes (GT2 : 13,8% ; GC : 12,5%). Ainsi, la présence d'installations sanitaires au sein des écoles semble attirer la communauté pour qui l'assainissement serait un problème majeur. Habitant à proximité des écoles et dépourvue de toilettes, la communauté est encline à utiliser celles des écoles.

Graphique n°6 : Existence d'un dispositif de lave mains dans les écoles



S'agissant du dispositif de lave mains, les statistiques globales consignées dans le graphique n°6 nous enseignent que 78,5% des écoles du groupe 1 possèdent ce dispositif. Ce taux est appréciable si nous le comparons aux autres groupes de traitement qui enregistrent respectivement un pourcentage de 28% pour le GT2 et 11% pour le GC.

Au niveau des académies, les résultats indiquent que la répartition du dispositif de lave mains est plus importante dans les écoles du groupe 1 avec 88% à Kolda. Le groupe de contrôle enregistre 71% à Ziguinchor tandis que le groupe 2 se situe à 44,4% à Kolda



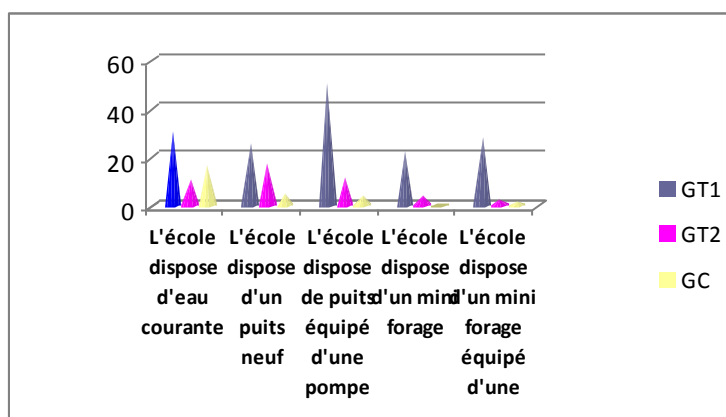
Les résultats des IDEN confirment ceux obtenus ci-dessus. Au niveau de celles de Bakel et de Ziguinchor, le taux d'existence du dispositif de lave mains est de 100% dans toutes les écoles du groupe 1 enquêté. Pour le GT2 et le GC, ce dispositif est absent à Sédhiou et à Ziguinchor alors qu'il est présent à Bakel à 34,7%.

Il ressort globalement de l'analyse de ces données qu'il y a, en matière de dispositif de lave mains, une forte prédominance des écoles du groupe 1 par rapport aux deux autres. On peut comprendre aisément que l'existence d'un dispositif de lave mains dans l'implantation du PSI permet aux élèves d'adopter des comportements favorables à l'hygiène des mains.

❖ Points d'eau

L'analyse va porter sur la disponibilité des points d'eau à l'école. On le sait, l'eau est un élément indispensable à la vie et elle permet d'assurer les conditions d'hygiène à l'école. Elle contribue aussi à la bonne santé des élèves et par conséquent à la qualité des apprentissages.

Graphique n°7 : Répartition des points d'eau



L'examen du graphique n°7 fait ressortir les éléments suivants :

Les écoles qui disposent de puits équipés d'une pompe représentent 49,4% dans le GT1 contre 11,5% dans le GT2 et 3,7% dans le GC.

La comparaison faite au niveau des autres types d'installation disponibles dans les écoles (Eau courante, puits neuf, mini forage, mini forage équipé d'une pompe) révèle la même tendance : le GT1 est toujours le mieux équipé quel que soit le type d'installation.

Par ailleurs, on note une prédominance de la disponibilité d'eau courante de la SDE avec 30,4% dans le groupe 1 contre 10,3% dans le GT2 et 15,9% pour le GC.

Au niveau des académies, l'eau courante est plus disponible dans les écoles de Tambacounda (GT1 : 66,7% ; GT2 : 11,6% ; GC : 20,7%).



Concernant le mini forage équipé d'une pompe, les écoles qui en disposent le plus sont celles du GT1 (33%) et du GT2 (11%) à Ziguinchor et celle du GC (3,45%) à Tambacounda. On le voit, d'une manière générale, les écoles du GT1 disposent de plus de points d'eau que celles des autres groupes.

On peut penser, premièrement, qu'une école disposant à suffisance régulière d'eau et d'installations sanitaires aura des rendements meilleurs car les conditions d'apprentissages y sont facilitées ; deuxièmement que le problème d'hygiène ne devrait pas se poser dans ces écoles si les enseignements apprentissages insistent sur l'adoption de bons comportements.

Ceci étant, les données de l'observation montrent que les communautés voisines s'alimentent en eau dans 55% des écoles du GT1. Cette importante polarisation fait penser que l'approvisionnement en eau constituerait un problème pour la communauté.

2 – 2 – 3 - Facteurs d'utilisation

Les résultats des entretiens auprès des équipes pédagogiques identifient les facteurs déterminants qui ont favorisé l'utilisation des équipements en GT1. Ils se résument ainsi :

❖ Pour les blocs sanitaires

- Le respect du genre dans 89% des écoles du GT1
- La disponibilité de l'eau dans 91,1% du groupe 1 ; 30,8% du groupe 2, et 13,4% du groupe de contrôle
- L'accessibilité des blocs sanitaires dans 99% des écoles du GT1
- Le bon entretien des équipements
- Le respect du ratio de 50 élèves par cabine

❖ Pour les points d'eau

- L'accessibilité des points d'eau surtout dans les écoles du groupe 1

❖ Pour les dispositifs de lave mains

- La disponibilité du savon à 43,8% dans le GT1 contre 11% pour les deux autres groupes
- La disponibilité de l'eau à 91,1% dans le GT1, contre 30,8% pour GT2 %, et 13,4% pour le GC

Au total, les principaux facteurs qui favorisant l'utilisation des équipements du PSI sont d'abord l'accessibilité des installations sanitaires, surtout pour les filles ; ensuite, la disponibilité de l'eau et enfin, le respect du genre, notamment au niveau de l'implantation des blocs sanitaires.

2 – 2 – 4 - Changement des habitudes d'hygiène chez les élèves

L'hygiène est l'ensemble des mesures ou règles destinées à améliorer et à préserver l'état de santé des individus. De ce point de vue, il est important d'identifier les changements de comportements en matière d'hygiène induits chez les élèves par la mise en place du PSI.

❖ Changement des habitudes d'hygiène individuelle

L'hygiène individuelle s'intéresse à l'hygiène corporelle, vestimentaire et alimentaire

○ Hygiène corporelle

✓ Le lavage des mains

Pour améliorer l'hygiène individuelle des élèves, le lavage des mains fait partie des comportements essentiels qui empêchent la propagation de certaines maladies. Ces comportements ont été analysés en fonction des données au plan global et au niveau des académies.

Au premier niveau indiqué, les enseignants interrogés affirment que pour les écoles du GT1, 88,8% des élèves se lavent les mains à l'eau seulement, contre 96,3% dans les écoles du GT2 et 83,3% dans le GC.

L'analyse a porté sur deux moments critiques : le lavage des mains avec de l'eau et du savon avant de manger et le lavage des mains à l'eau et au savon au sortir des toilettes.

Concernant le premier moment, les résultats obtenus montrent, de manière générale, que pour le GT1, 73,8% des élèves se lavent les mains avec de l'eau et du savon avant de manger contre 62% pour le GT2 et 33,33% pour le GC.

S'agissant du second moment, 60% des enseignants des écoles du GT1 interrogés disent constater que les élèves se lavent les mains au sortir des toilettes contre 12,5% pour le GT2 et 6,3% pour le GC.

Il importe de réserver une attention toute particulière au fait que les enseignants interrogés lors des entretiens confirment les observations faites au niveau des élèves et précisent même que ces derniers se lavent les mains après les repas pris en cantine scolaire. Ils le font à 91,3% dans GT1 ; 91,9% dans le GT2 et 48% dans le GC.

L'analyse faite au niveau des académies indique que le comportement de lavage des mains au sortir des toilettes est plus observé chez les élèves des écoles du GT1 avec 34% à Kolda, 75% à Ziguinchor. Les résultats observés sont faibles à l'académie de Tambacounda et cela pourrait s'expliquer par le fait que la formation relative à l'eau, l'hygiène et l'assainissement s'est mieux déroulée dans les autres académies.



Tableau n°4 : Lavage des mains au sortir des toilettes versus existence du dispositif

	GT1		GT2		GC	
	Existence de dispositif lavage des mains	Lavage des mains au sortir des toilettes	Existence de dispositif lavage des mains	Lavage des mains au sortir des toilettes	Existence de dispositif lavage des mains	Lavage des mains au sortir des toilettes
ACADEMIE	%	%	%	%	%	%
Kolda	88	34	44,4	22,22	5,26	36,84
Tambacounda	83,3	0	23,2	6,98	20,6	6,90
Ziguinchor	54,1	75	0	88,89	7,1	0,00

(Source, Guide d'entretien Equipes pédagogiques et CGE, Evaluation PSI UNICEF, 2009)

D'une manière générale, le tableau n°4 fait ressortir que le comportement des élèves relatif au lavage des mains au sortir des toilettes reste faible même si les écoles du GT1 enregistrent les meilleurs résultats.

Les variables « présence du dispositif de lavage des mains » et « comportement » seraient fortement liés.

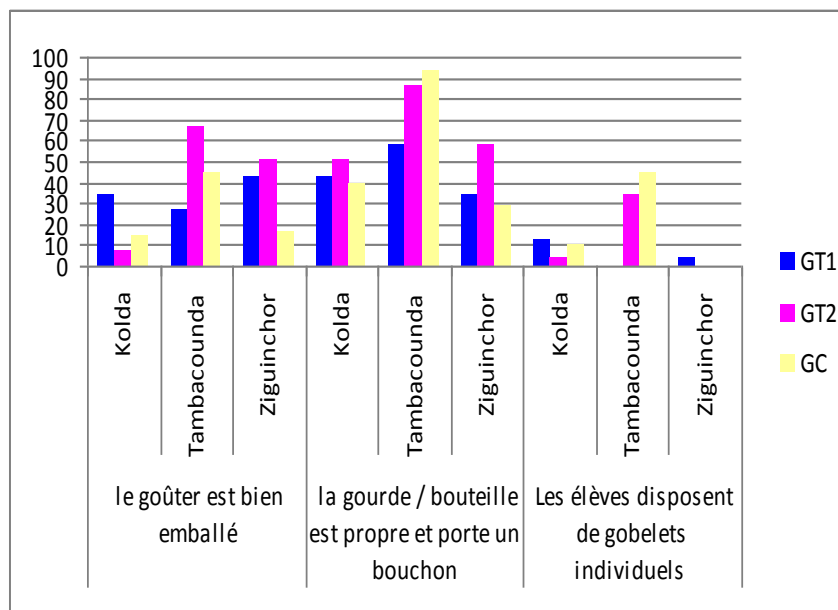
Il est important de signaler, cependant, qu'à l'académie de Ziguinchor, les statistiques révèlent que dans les écoles enquêtées pour le GT2, il n'existe pas de dispositif de lavage des mains et que les élèves adoptent pourtant de bons comportements sur ce type de lavage.

C'est dire que si les questions d'hygiène sont prises en charge dans les enseignements apprentissages, les élèves peuvent trouver, même sans dispositif, des mesures palliatives pour adopter les bons comportements.

✓ Hygiène alimentaire

L'analyse des données du graphique n°8 portant sur l'hygiène par académie et relative à la protection du goûter et à la propreté de la gourde d'eau permet de constater que les bons comportements s'observent plus au niveau des élèves du GT2 et du GC qu'à celui du GT1.

Graphique n°8 : Hygiène alimentaire par académie



Au niveau des académies, la tendance se présente comme suit : la disposition du gobelet individuel est plus constatée à Tambacounda avec les écoles du GT2 et du GC pour respectivement (44,8% et 34,9%) ; elle est moins observée dans les écoles du GT1 avec 12% à Kolda.

Cette même tendance est valable pour l'emballage du goûter et la propreté de la gourde

❖ Changement des habitudes d'hygiène collective

L'hygiène collective est l'ensemble des mesures destinées à préserver et à améliorer le cadre de vie. Elle s'intéresse à l'organisation et à l'entretien des équipements d'eau et d'assainissement ainsi que de l'hygiène du milieu.

○ Propreté de la cour et des salles de classes

S'agissant de la propreté de la cour et des salles de classes, les résultats du sondage auprès des équipes pédagogiques et les observations faites corroborent l'idée que les élèves s'organisent en groupe mixte pour le nettoyage des classes et de la cour. C'est ainsi que les données indiquent que la presque totalité des écoles a mis ce dispositif en place à 100% dans le GT1, à 88,8% dans le GT2 et et 95% dans le GC

Les observations attestent aussi que la cour de l'école est propre à 87,5% pour le GT1, 81% pour le GT2 et 69% pour le GC. De même pour les salles de classes, les statistiques révèlent en moyenne à 95% qu'elles sont bien entretenues dans les trois groupes de traitement.

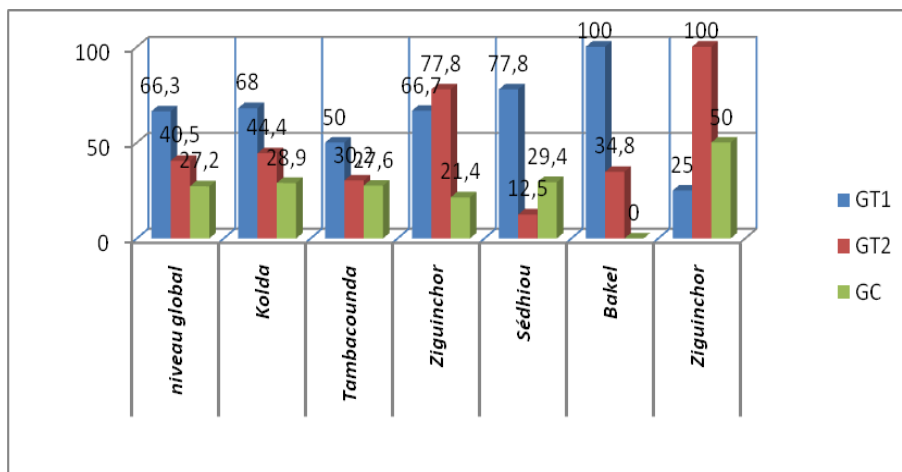
○ Disponibilité de l'eau à l'intérieur des blocs sanitaires

L'enquête révèle que la disponibilité de l'eau dans les toilettes est plus importante dans les écoles du GT1 que dans celles des deux autres groupes. Cette disponibilité d'eau pourrait influencer positivement sur le comportement des élèves quant au nettoyage anal, à l'hygiène des mains, à l'utilisation et à l'entretien des toilettes.

L'analyse faite au niveau des IDEN indique clairement que la disponibilité de l'eau à l'intérieur des blocs sanitaires est très fréquente dans les écoles du GT1 à Bakel et à Sédhiou avec respectivement 100% et 74,1% de disponibilité. La situation est identique pour l'IDEN de Ziguinchor pour les trois groupes de traitement.

○ **Entretien des équipements d'eau et d'hygiène**

Graphique n°9 : Entretien des toilettes dans la zone, par académie et par catégorie d'IDEN



L'analyse de ce graphique n°9 montre globalement que les toilettes sont mieux entretenues dans les écoles du GT1 que dans celles des autres groupes, à l'exception de l'IDEN de Ziguinchor.

Le nettoyage et l'entretien des toilettes se font le plus souvent par groupe mixte et parfois par les filles seules. Ces dispositifs mis en place ont permis à 66,3% des écoles du groupe 1 d'assurer un bon entretien des toilettes avec absence d'excréta et d'urine. Par contre, dans les autres groupes de traitement, ce dispositif n'a pas entraîné de véritables pratiques d'hygiène si on se réfère aux données (GT2 : 40,5% et GC : 27,2%)



Au niveau des académies, les résultats indiquent que l'entretien des toilettes est plus important dans les écoles du GT1 que dans celles des deux autres groupes, à l'exception de celle de Ziguinchor où les niveaux d'entretien des groupes 1 et 2 sont peu éloignés (67% et 78%), là où le GC n'enregistre que 21,4%

La même tendance se dessine au niveau des IDEN, sauf à Ziguinchor où le GT1 n'enregistre que 25% contre 100% pour le GT2.

○ **Gestion de l'eau de boisson**

La gestion de l'eau de boisson est entendue comme l'ensemble des opérations à effectuer dans le puisage, l'entretien des postes d'eau, le transport, la conservation et la consommation.

S'agissant de l'entretien des postes d'eau, les données collectées lors de l'enquête font ressortir que 93,8% des écoles du GT1 entretiennent correctement les postes d'eau. Ce taux est de 60% tant pour GT2 que pour le GC. Ce constat révèle que l'entretien des postes d'eau est satisfaisant au sein des écoles enquêtées même s'il y a des efforts à consentir pour les écoles du GT2 et du GC.

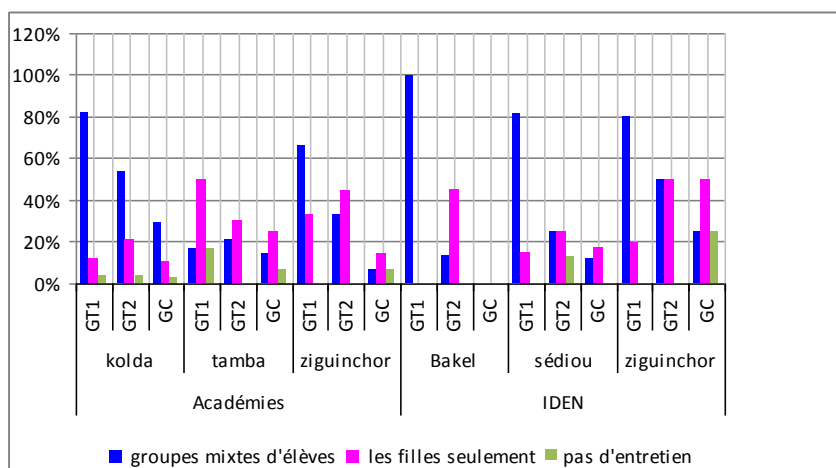
L'eau est conservée dans différents types de récipients et le seau avec couvercle est le plus utilisé par l'école. Ce mode de conservation représente respectivement 83,8%, dans le GT1, 41,3% dans le GT2 et 46,3% dans le GC. Le robinet est moins utilisé mais vient en second rang. Les données indiquent la tendance suivante : pour les écoles du GT1 : 17,5% ; celles du GT2 : 6,3% et celles du GC : 5%. Les autres postes d'eau sont moins utilisés et concernent les jarres, le canari, les bidons....

En somme, la disponibilité de l'eau de boisson dans les écoles contribuerait à l'amélioration des conditions de santé des élèves et augmenterait le temps de présence. Le mode de conservation le plus usité est le seau avec couvercle pour, d'une part, préserver l'eau de boisson des souillures et, d'autre part, lutter contre le gaspillage d'eau couramment observé avec les robinets.

❖ Mode de gestion des équipements

Le mode de gestion des équipements d'eau, d'hygiène et d'assainissement concerne l'organisation des acteurs de l'école autour du nettoyage et de l'entretien des toilettes et des points d'eau et postes d'eau.

Graphique n°10 : Organisation par groupe mixte par académie et par catégorie d'IDEN



L'organisation du nettoyage des toilettes se fait par groupe mixte ou par les filles seules. Concernant le nettoyage par groupe mixte, les données du graphique n°11 indiquent, au niveau des académies que le dispositif est important pour le GT1 (82% à Kolda, 67% à Ziguinchor) ; tandis que Tamba se situe à 17%.

Au niveau des IDEN, le GT1 domine aussi les deux autres groupes.

L'analyse révèle encore que l'organisation à l'entretien des postes d'eau est assurée par les élèves et supervisée par l'équipe pédagogique. Ces élèves sont organisés soit en groupe mixte (filles et garçons), soit en groupe homogène (filles uniquement).

Concernant l'organisation, la tendance qui se dessine est celle du groupe mixte responsabilisé. Elle est majoritaire dans les écoles du GT1 (76,3%) contre 37,5% dans celles du GT2 et 31,3% dans celles du GC.

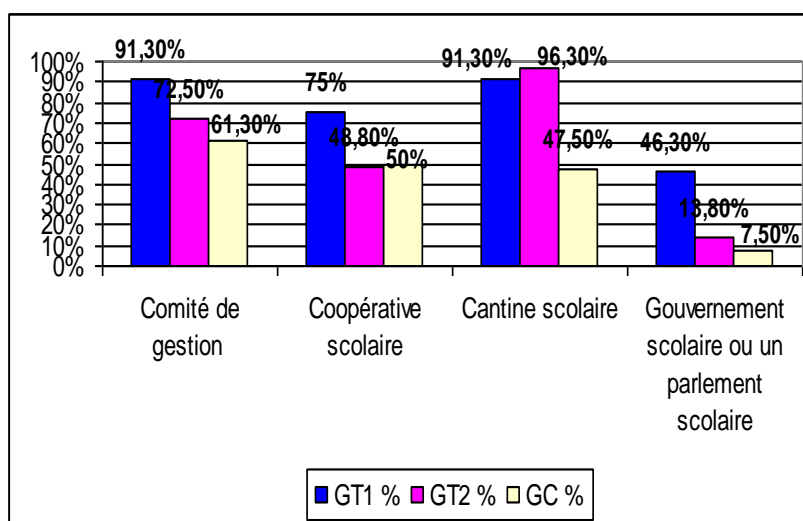
Aux dires des enquêtés, cette organisation des élèves et des enseignants influe sur la propreté des postes d'eau : 93,8% des écoles du GT1 ont des postes d'eau propres contre 59% pour le GT2 et 60% pour le GC.

Au niveau des académies, cette situation est surtout observée dans les trois académies et dans les trois groupes de traitement mais elle est plus importante à Ziguinchor et Kolda et concerne surtout les écoles du GT1.

2 – 2 – 5 - Niveau de performances dans la gestion de l'école

❖ Types d'organisations existantes

Graphique n°11 : Existence d'organisations dans la zone

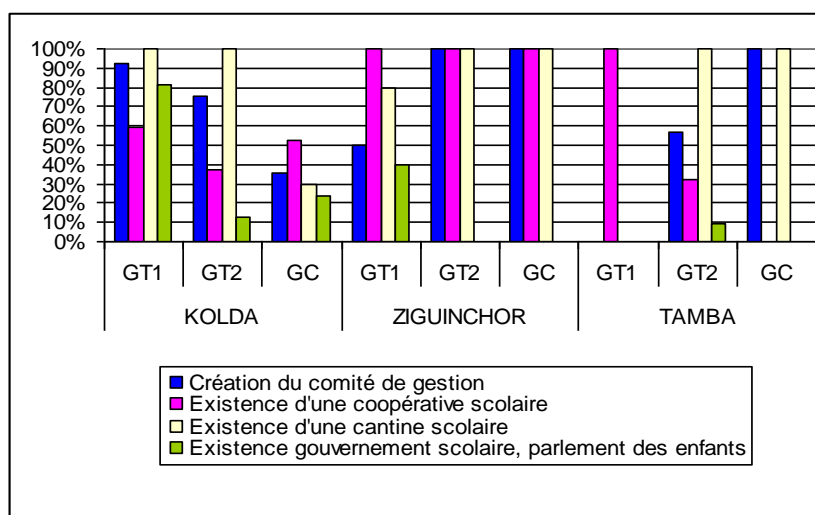


En considérant l'existence du comité de gestion, les statistiques du graphique n° 11 indiquent l'existence de CGE dans le groupe 1 à 91,3% et dans le groupe 2 à 72,5%. Si on les compare au groupe de contrôle (61,3%), on se rend compte que les CGE sont plus répandus dans les écoles du groupe de traitement 1 où sont mis en place le PSI.

Les enquêtes révèlent aussi l'existence de coopératives scolaires dans 2/3 des écoles PSI et dans la moitié des écoles des autres groupes.

L'existence et le fonctionnement de gouvernement ou parlement scolaire sont signalés de manière dominante dans les écoles du GT1 (GT1 : 46,3% ; GT2 : 13,8% ; GC : 7,5%). Même si la tendance est plus forte dans les écoles à PSI, ces structures semblent être dans une dynamique de constitution dans les dites écoles et leur institution dans celles des autres groupes est encore faible.

Graphique n°12 : Existence d'organisation par académie



Dans le graphique n°12, les comités de gestion d'école (CGE) apparaissent avec un bon taux d'existence au niveau de toutes les académies de la zone d'intervention. Mais c'est dans le GT1, à Kolda, qu'ils sont plus répandus. Il faut signaler aussi la prévalence de ces structures dans le GC de Tamba et le GT2 de Ziguinchor et Kolda.

En ce qui concerne les coopératives scolaires (CS), c'est dans l'académie de Ziguinchor qu'elles sont généralement les plus nombreuses (GT1 : 95,8 / GT2 : 100 / GC : 71,4). Dans l'académie de Kolda, l'existence des CS est assez bonne en GT1 mais reste faible tout comme dans les autres groupes de l'académie de Tamba.

Quant aux cantines scolaires, leur implantation n'est pas aussi uniforme d'une académie à l'autre :

- ✓ Tambacounda paraît disposer d'un très bon réseau assez uniforme en cantines et dans tous les groupes de traitement ;
- ✓ Kolda présente une bonne implantation sauf dans les écoles du GC (21,6%) ;
- ✓ Ziguinchor offre un très bon réseau de cantines dans le GT1 (95,8), bon dans le GT2 (77,8) et faible dans le GC (35,7%)

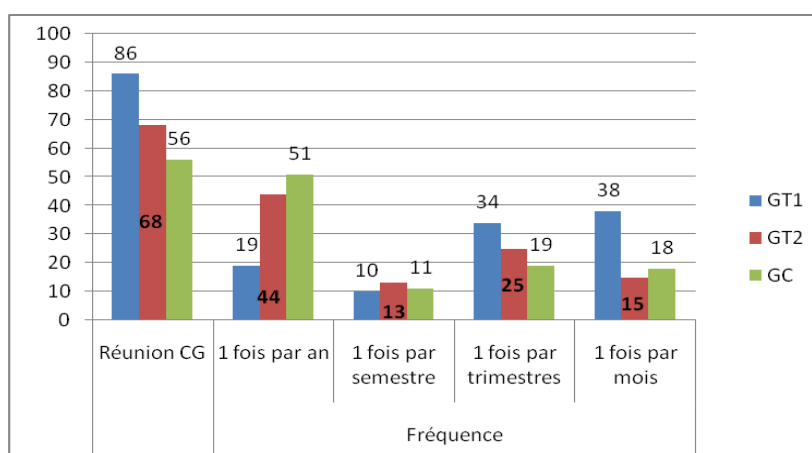


Pour les gouvernements et parlements scolaires, l'enquête fait ressortir que l'académie de Kolda affiche une forte représentativité en GT1 (64%) là où les autres groupes ont des taux d'implantation dérisoires (GT2 : 21,4% / GC : 13,5%). L'académie de Tamba se signale par une faiblesse notoire de gouvernements scolaires (aucun en GT1 ; 7% en GT2 et 3,6% en GC). Il en est de même dans l'académie de Ziguinchor (GT1 : 20,8% / GC : 0)

Au total, les gouvernements scolaires, structures de participation des élèves à la gestion et à l'apprentissage de la démocratie ne semblent pas être la priorité des écoles surtout celles du PSI. Ce fait est particulièrement manifeste dans les académies de Tambacounda et Ziguinchor.

❖ Fonctionnement des organisations existantes

Graphique n°13 : Fonctionnement des CGE dans la zone

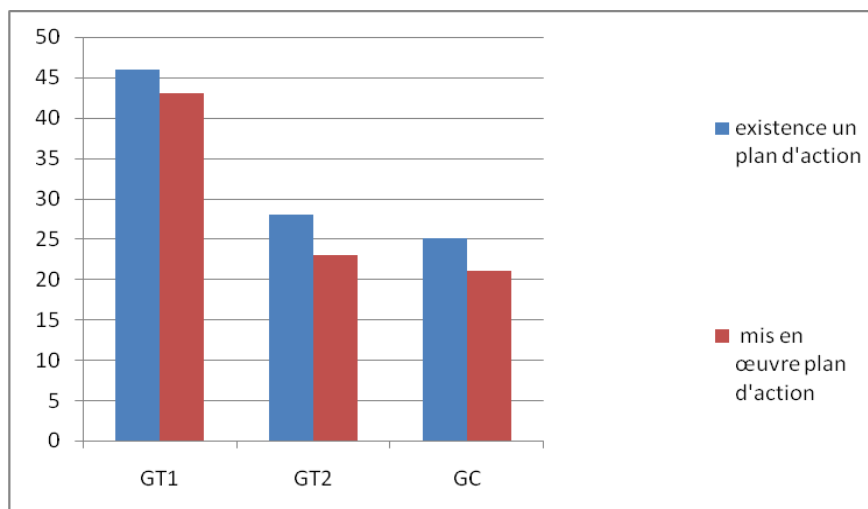


D'après le graphique n° 13, on observe qu'au niveau du fonctionnement des CGE la majeure partie de ces organisations tiennent des réunions avec des taux respectifs de (86%, 68%, et 56%) pour les groupes de traitement I, de traitement 2 et de contrôle.

La tenue de ces réunions se fait périodiquement et elles sont plus régulières dans le groupe de traitement I avec une fréquence mensuelle et trimestrielle plus élevée dans les autres groupes. En moyenne, 36% des écoles du GT1 font des réunions mensuelles et trimestrielles contre 19% par an et 10% par trimestre. Pour les écoles du GT2, 44% d'entre elles tiennent leur réunion annuellement contre 13% par semestre, 25% par trimestre et 15% par mois. Le même phénomène que celui du groupe 2 est observé chez les écoles du groupe de contrôle où 51% des écoles tiennent leur réunion annuellement.

De ce qui précède il découle que les comités de gestion des écoles UNICEF paraissent plus dynamiques que ceux des autres groupes puisqu'ils tiennent plus régulièrement leurs réunions.

Graphique n°14 : Fonctionnement des coopératives



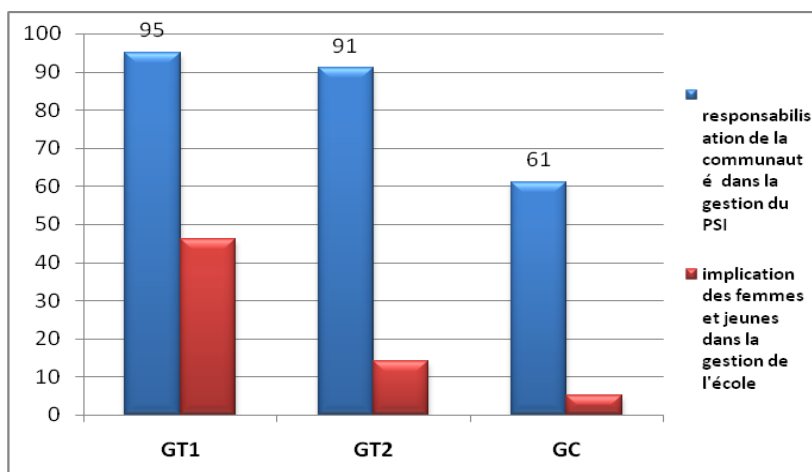
Concernant la fonctionnalité des structures de participation (coopératives, gouvernement scolaires...), les données du graphique 14 font constater que l'existence d'un plan d'action et sa mise en œuvre ne seraient pas la préoccupation centrale des écoles. Toutefois, les écoles du GT1 comparées aux autres groupes font des avancées significatives dans ce domaine. Presque la moitié de ces écoles met en œuvre leur plan d'action contre un tiers des écoles dans le groupe 2 et dans celui de contrôle

Par ailleurs, il faut noter la prédominance des cantines scolaires notamment en groupe 1 (91,3%) et en groupe 2 (96,3%), là où le groupe de contrôle n'est qu'à 47,5%.

La fonctionnalité de ces cantines durant l'année scolaire est plus régulière dans les groupes 1 et 2 (85 et 88,8%). Elle n'est que de 41,3% dans le groupe de contrôle. En effet, pour arriver à couvrir toute l'année, diverses formules, au regard de l'insuffisance des denrées, sont adoptées (fonctionnement durant certains jours de la semaine, prise en charge des plus démunis et / ou des élèves venant de villages éloignés...)

❖ Implication du milieu à la gestion de l'école

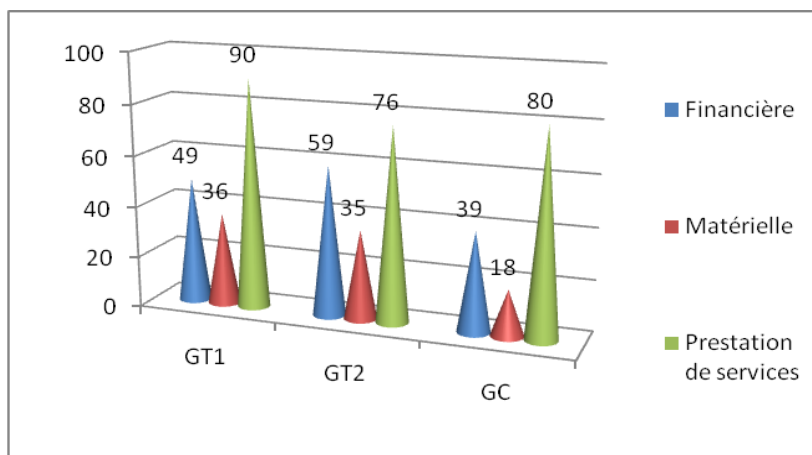
Graphique n°15 : Implication des communautés à la gestion de l'école



A l'observation, les données du graphique n°15 nous renseignent que 95% des répondants du groupe de traitement 1, 91,3% de ceux du groupe 2 et 61,3% du groupe de contrôle admettent la responsabilisation des membres de la communauté dans la gestion du PSI. Le groupe de traitement 1. Ainsi, on peut en déduire que la mise en œuvre du PSI favorise une implication des membres des communautés à la gestion de l'école.

Toutefois, cette implication semble peu concerner les jeunes et les femmes. En effet, même si leur implication est meilleure dans le groupe 1 (46,3%), elle reste généralement faible dans les autres groupes de traitement (11% et 5% respectivement dans le GT2 et le GC).

Graphique n°16 : Participation des communautés à la gestion de l'école dans la zone



Si l'on considère les données du graphique n°16, on retient que l'ouverture au milieu tantôt signalée semble favoriser une diversité des formes de participation de la communauté. C'est ainsi qu'on voit, qu'au niveau de chaque groupe de traitement, que la participation à la prestation de services est majoritaire : GT1 à 90% ; GT2 à 77,5%, GC à 80%. Cette forme de participation est suivie de loin par celle financière et matérielle.

On constate aussi que les communautés des écoles du GT1 contribuent financièrement moins que celles des écoles avec intervention de partenaires. En somme, il apparaît que les membres des communautés des écoles du GT1, mettent plus l'accent sur les prestations de services que sur la participation financière.

Bien sûr une telle politique d'implication des communautés est bénéfique mais il faudrait veiller à neutraliser ses effets pervers comme par exemple, les risques de voir les parents « envahir » l'espace scolaire et s'attribuer des prérogatives qui reviennent aux enseignants.

En résumé, les formes de participation des communautés constatées sont multiformes et non exclusives dans les écoles du PSI. La hauteur de la participation y est souvent plus élevée et toujours plus constante que dans le GT2 ou le GC.

2 – 2 – 6 - Forces et faiblesses de la mise en place du PSI

Cette section traite des forces et faiblesses de la mise en place du PSI. L'exercice a été possible grâce à l'analyse des données recueillies d'abord au cours des entretiens avec des gestionnaires (Inspecteurs d'académie, Inspecteurs départementaux), ensuite, avec des acteurs (Directeurs d'école, enseignants, membres de CGE et parents d'élèves) et enfin avec des bénéficiaires (élèves) dont les appréciations ont été relayées par les parents et les enseignants. L'analyse portait les deux thèmes suivants :

- Avantages et inconvénients de la mise en place du PSI
- Degré de satisfaction des acteurs et des bénéficiaires

❖ Avantages et inconvénients dans la zone (au niveau des gestionnaires et acteurs à la base)

Tableau n°5 : Avantages obtenus avec la mise en place du PSI dans la zone

N°	AVANTAGES	%
1.	Amélioration de l'environnement scolaire et des conditions d'enseignement apprentissage par l'apport d'intrants (environnement sain et protecteur)	82
2.	Sécurisation et protection de l'espace scolaire qui est devenu plus attrayant	35
3.	Renforcement de l'accès surtout pour les filles	35
4.	Changements de comportements visibles : les élèves sont devenus plus propres, plus performants à cause d'une alimentation et supplémentation plus vitaminée, d'une hygiène du corps améliorée, d'une utilisation de l'eau potable pour la boisson	29
5.	Amélioration des rendements et des performances scolaires	29
6.	Respect des conditions et du cadre d'hygiène dans les écoles	24
7.	Accroissement du taux de maintien des élèves et surtout des filles	24
8.	Amélioration de la qualité des enseignements apprentissages	18
9.	Meilleure qualification des enseignants	12
10.	Amélioration du taux de fréquentation	12
11.	Développement des compétences en droits humains, eau hygiène et assainissement	6
12.	Gestion responsabilisée des élèves	6
13.	Installation de CVC	6
14.	Présence accrue des enseignants à l'école	6
15.	Mobilisation communautaire	6
16.	Renforcement des capacités des différents acteurs : changement de mentalité des populations	6
17.	Autonomisation des acteurs avec une prise des actions pour la pérennisation	6

(Source, Guide d'entretiens IA, IDEN, Collectivités locales, partenaires, institutionnels, Evaluation PSI UNICEF, 2009)

Le tableau n° 5 présente des avantages hiérarchisés selon les taux de réponses obtenues auprès des cibles. Si l'on fixe un seuil de significativité à 10%, l'avantage le plus remarquable obtenu avec la mise en place du PSI est : l'amélioration de l'environnement scolaire et des conditions d'enseignement apprentissage par l'apport d'intrants (84%). Le fait que les sujets aient reconnu comme avantages les items n° 1 (84%), n°2 (35%), n°4 (29%) et n°6 (24%), est de leur part, la reconnaissance que l'UNICEF répond à leur besoin de mise en place d'un environnement sain et protecteur. De ce point de vue, l'intervention de l'UNICEF est en train de s'inscrire dans cette logique de changement de paradigme qui voudrait que le système éducatif passât « des écoles construites sur terrain non délimité sans clôture ni ouvrages annexes » à la concrétisation du « concept de l'espace scolaire ouvert au milieu et perçu comme un sous système dans d'autres systèmes plus larges ».

En identifiant les quatre items susmentionnés comme des avantages, les sujets semblent croire qu'en agissant sur l'amélioration de l'environnement scolaire, le PSI produit un effet positif sur l'accroissement de l'accès, du maintien et des acquis scolaires des bénéficiaires. Cette hypothèse paraît être renforcée par la présence des items n° 3 (35%), n°5 (29%), n°7 (29%), n°8 (18%), n° 9 (12%) et n°10 (12%), qui eux aussi, sont reconnus comme des avantages.

Il découle de ce qui précède qu'il existerait une corrélation entre les infrastructures et la qualité de l'apprentissage.

Evidemment, l'évaluation d'un programme comme le PSI ne fait pas apparaître seulement des avantages. Aussi, on peut comprendre assez aisément que les enquêtés aient souligné quelques inconvénients du projet exposés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°6 : Inconvénients constatés avec la mise en place du PSI dans la zone

N°	INCONVENIENTS	%
1.	Insuffisances des moyens pour assurer le suivi	15
2.	Interventions des bailleurs non harmonisées	15
3.	Problème de pérennisation	8
4.	Occupation abusive de l'école au nom de l'ouverture au milieu	8
5.	Latrines sans blocs séparés	8
6.	Pas d'eau : pas d'entretien des latrines	8
7.	Insuffisance de l'apport des parents pour l'entretien des blocs sanitaires	8
8.	Implication insuffisante des collectivités locales	8
9.	Faible débit des mini forages	8
10.	Faible intégration des composantes	8
11.	Utilisation rationnelle de l'eau avec les pompes	8
12.	Absence de produits d'entretien	8
13.	Absence de budget pour faciliter l'intervention des membres des comités mis en place ;	8

(Source, Guide d'entretiens IA, IDEN, Collectivités locales, partenaires, institutionnels, Evaluation PSI UNICEF, 2009)

Sur les 13 items annoncés comme inconvénients dans le tableau n°6, on remarque que deux items émergent du lot : « l'insuffisance des moyens pour assurer le suivi » (15%) et « Interventions des bailleurs non harmonisées » (15%). Tous les autres items présentent le même taux de réponse (8%).

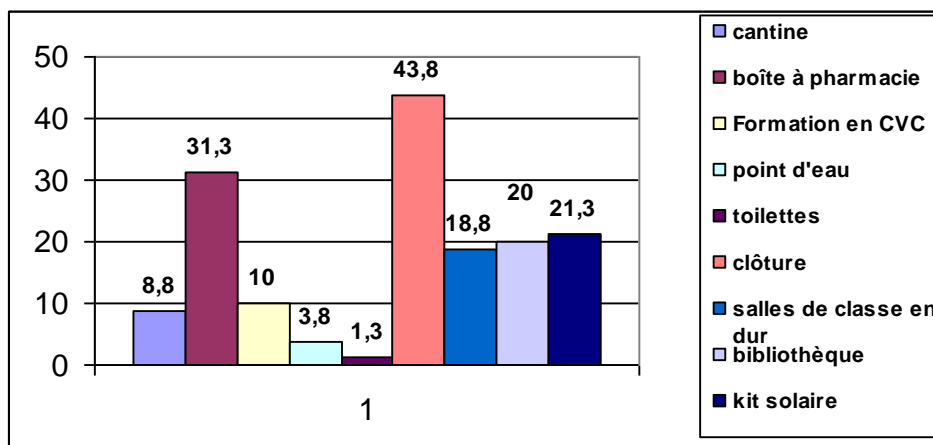
En comparant les données des tableaux 6 et 7, on peut faire deux observations majeures :

- Le nombre d'items identifiés comme avantages (17) est supérieur à celui des items annoncés comme des inconvénients (13). Autrement dit, les forces du PSI l'emportent sur ses faiblesses.
- Les pourcentages exprimés au niveau des inconvénients les plus manifestes ne dépassent jamais 15%. En d'autres termes, ces faiblesses sont mentionnées par moins du cinquième (1/5) de la population. Ici, il convient de noter que huit (8) items sur 17 faisant référence aux avantages (cf. tableau n°6) ont un pourcentage supérieur à 15%.

❖ Les éléments du PSI à intégrer impérativement pour atteindre les résultats

Dans cette sous section sont recensés et catégorisés les éléments que les acteurs à la base considèrent comme soit absents soit insuffisamment réalisés dans le cadre du PSI. La réflexion ici menée concerne trois composantes que sont les composantes « physique », « pédagogique » et « alimentation scolaire, santé et nutrition ».

Graphique n°17 : Eléments indispensables



Au vu du graphique n°17, on remarque que globalement, les éléments de PSI indispensables les plus significatifs à intégrer au niveau de la zone sont dans l'ordre :

- les clôtures pour créer et sécuriser un espace scolaire protecteur (composante physique) ;
- les formations en CVC, en vue de renforcer l'émergence des changements de comportement (composante pédagogique) ;
- les boîtes à pharmacie, facteur d'une bonne santé (composante alimentation santé et nutrition) ;

D'autres éléments liés aux conditions d'études et aux facteurs de performance avec en dominante les salles de classes en dur, l'électrification et l'installation de bibliothèques, les cantines scolaire, les points d'eau et les toilettes ont été aussi répertoriés, même si, reconnaissons le, leurs demandes sont plus faibles.

Lorsqu'on s'apresentit sur l'examen de la composante « physique », on note que cinq (05) éléments du PSI sont identifiés, à savoir les clôtures, les salles de classes en dur ; l'électrification, les toilettes et les points d'eau.

En tête de ces éléments, on trouve la demande en clôture qui est exprimée par 30.5% des répondants. Cette demande résulte d'un souci de protéger l'espace de travail des élèves et de sécuriser les infrastructures réalisées dans l'école.

Les salles de classes sont identifiées en second lieu comme élément indispensable à intégrer au PSI. Cette demande des acteurs s'explique par leur besoin de voir remplacer les abris provisoires. En effet, avec l'implantation du PSI, les écoles du GT1 ont vu leurs effectifs s'accroître ce qui a conduit à un foisonnement de ces abris provisoires (par exemple, 24,24% dans l'académie de Tambacounda). Le concours de l'UNICEF est ainsi sollicité dans la zone d'intervention pour la construction de nouvelles salles afin de résoudre ce problème, en attendant le FAST TRACK⁸.

En troisième position, l'électrification des écoles a été soulignée comme élément indispensable du PSI. Les besoins de couverture en électricité ont été exprimés à hauteur de 21%. Cette demande est motivée non seulement par la nécessité de voir augmenter le quantum horaire mais surtout par le désir exprimé par les élèves de disposer de locaux fonctionnels.

On retiendra que la plus forte demande en électrification émane des académies de Tambacounda et de Kolda avec respectivement un taux de demandes de 12% et 26%. Cette expression de besoin d'électrification est loin d'être un effet de mode car ces deux académies connaissent, à un certain moment de l'année, des températures assez élevées qui contraignent les enseignants et les élèves à arrêter les cours à midi ; cours qui ne reprennent que vers 16 heures.

⁸ Terme anglo-saxon signifiant « facilitation rapide des procédures » qui est utilisé pour nommer un futur programme dont l'objectif est la mise à niveau des écoles.

En quatrième et cinquième places sont recensés, très faiblement, les besoins en points d'eau (3,8%) et en toilettes (1,3%). Ces faibles pourcentages s'expliqueraient par les taux élevés de couverture en points d'eau (95%) et en toilettes (94,3%).

Quant à la composante « pédagogique », son examen révèle que les besoins qui y sont exprimés se déclinent en termes de formation en CVC et d'implantation de bibliothèques.

La demande de formation en CVC, comme élément indispensable du PSI à intégrer, est exprimé au niveau des écoles du PSI à 26,2%. Toutefois, cette demande ne revêt pas la même importance d'une académie à une autre comme d'une IDEN à une autre.

La demande de formation la plus forte (66,7%) exprimée par l'académie de Tambacounda trouve son explication dans le faible taux de couverture de formation en CVC noté au sein de cette académie.

Par ailleurs, la mise en place de bibliothèques a été identifiée comme élément indispensable du PSI à intégrer par 13,5% des répondants. Cette demande traduit le souci des équipes pédagogiques de renforcer l'environnement lettré au sein de leurs écoles en vue d'améliorer la qualité des enseignements / apprentissages et corrélativement, d'augmenter les rendements.

En ce qui concerne la composante « alimentation scolaire, santé et nutrition », son étude fait apparaître les cantines scolaires comme éléments indispensables du PSI à compléter ; le taux de demande étant de 10%. Ces besoins complémentaires expriment la nécessité de mieux doter les cantines existantes en vivres et matériels pour garantir leur fonctionnement régulier durant toute l'année scolaire mais surtout l'urgence d'implanter de nouvelles cantines au sein de quelques écoles de la zone.

Selon le point de vue des enquêtés, la mise en place de cantines scolaires est considérée comme un facteur déterminant dans l'atteinte des résultats du PSI. A cet égard, l'intervention de l'UNICEF en vue d'une généralisation des cantines dans ces zones est très attendue.

❖ Degré de satisfaction des acteurs et bénéficiaires à l'égard du PSI

De notre point de vue, la définition opérationnelle de la satisfaction qui s'harmonise le mieux avec la position théorique adoptée est la suivante : la satisfaction d'un gestionnaire, d'un acteur ou d'un bénéficiaire est l'état émotionnel de plaisir qui découle de la gratification d'un besoin antérieur tel que ce gestionnaire, acteur ou bénéficiaire le souhaitait. Ce degré de satisfaction a été mesuré seulement au niveau du groupe de traitement 1.

Tableau n° 7 : Taux de satisfaction des gestionnaires et des acteurs à la base

DEGRE DE SATISFACTION	GESTIONNAIRES	ACTEURS
Très satisfait	25%	18,80%
Satisfait	75%	71,30%
Peu satisfait	0%	8,80%
Pas du tout satisfait	0%	1,30%

(Source, Guide d'entretien Equipes pédagogiques et CGE, Evaluation PSI UNICEF, 2009)

D'après les données contenues dans le tableau n°7, on observe qu'en combinant les deux premiers degrés de satisfaction, on obtient 100% de « satisfait » chez les gestionnaires ; ce qui révèle leur très bon niveau de satisfaction.

Chez les acteurs à la base, le degré de satisfaction est aussi très significatif (très satisfait : 18,8% et satisfait : 71,3% soit au total 90,1%) ; toutefois, il convient de relever les 10,1% d'insatisfait.

Une analyse plus fine des données disponibles montre que les acteurs insatisfaits se trouvent surtout dans les académies de Tambacounda (50%) et de Kolda (10%). On peut supposer que ce taux d'insatisfaction dans l'académie de Tambacounda, particulièrement à l'IDEN de Bakel, s'explique par le fait que le niveau d'intervention de l'UNICEF y est faible.

Pour ce qui concerne les bénéficiaires (élèves), il semble partager le sentiment de très grande satisfaction des gestionnaires et des acteurs. En effet, leurs appréciations du PSI recueillies au cours d'entretiens semi directifs révèlent un niveau de satisfaction très élevé (96,3%).

❖ **Intervenants et domaines d'intervention⁹**

A suivre les propos des enquêtés, on retient que 18 partenaires interviennent de manière non harmonisée au niveau des trois académies. Ainsi, on compte en moyenne trois (3) intervenants dans chaque IDEN, sauf à Tambacounda où l'on enregistre un nombre de sept (7) intervenants. Il convient de mentionner que Kédougou, avec deux (2) intervenants demeure le parent pauvre parmi les IDEN.

Concernant l'étendue de la couverture, on remarque que seul l'UNICEF couvre toutes les IDEN avec les quatre groupes de composantes (Physique, alimentation, santé, nutrition, pédagogique et organisationnelle) ;

Suivant l'UNICEF, le PAM, pour sa part, intervient dans six (6) IDEN où il implante des cantines scolaires, éléments de la composante « alimentation, santé, nutrition »

Les autres intervenants localisent leurs actions dans deux (Aide et Action, ACDI, Word Vision, Direction de l'assainissement...) ou une seule IDEN (PEPAM, ANRAC, FADDO, GADEC...). Leurs domaines d'intervention se présentent comme suit : constructions de latrines et de blocs sanitaires (11 intervenants), constructions et équipement de salles de classe (10 , érection de mur de clôture et implantation de cantines (8), formations en CVC (6), mise en place de CGE , mobilisation et plaidoyer, approvisionnement en eau et renforcement de capacité des communautés pour la maintenance (2 intervenants pour chacun).

Les domaines ci- après n'apparaissent qu'une fois (1) parmi les interventions : prévention contre les mines, construction de bureaux et de magasins, implantation de jardin scolaire et éclairage par panneaux solaires.

Le souci d'intervenir dans ces domaines semble traduire une volonté des partenaires de promouvoir le changement de paradigme pour passer de l'école sur terrain non délimité sans clôture ni ouvrages annexes à l'espace scolaire sain et protecteur.

Malgré cette volonté louable, il reste cependant que les demandes d'intervention paraissent plus refléter des préoccupations des partenaires qu'elles ne traduisent la concrétisation d'une politique nationale cohérente.

On peut alors regretter que les interventions soient souvent isolées, non coordonnées dans leur implantation et dans leur mise en œuvre, non intégrées pour produire des effets significatifs. Certes, d'une certaine manière, elles participent à l'amélioration de l'environnement des écoles mais elles ne s'inscrivent pas encore totalement dans l'optique du paquet minimum (ou essentiel) de services intégrés.

De ce qui précède, on peut conclure que l'examen des documents d'information pertinents et les renseignements recueillis sur les résultats du programme semblent démontrer l'efficacité du PSI

Le PSI a pris l'option stratégique d'organiser en priorité les appuis vers la composante « physique » suivie des composantes « alimentation scolaire, santé et nutrition » et « organisationnelle ». Cette hiérarchie est conforme à l'ordre des priorités définies par l'Etat sénégalais.

L'évaluation a confirmé l'efficacité de cette stratégie car celle-ci a permis la présence et la fréquence de onze (11) éléments (points d'eau, toilettes, CGE, cantines scolaires, dispositifs de lave main, déparasitage et supplémentation, coopératives scolaires, boîtes à pharmacie, électricité, jardins scolaire, clôtures) dans les trois

⁹ Pour plus de détails sur les intervenants et leurs domaines d'intervention, voir le tableau figurant dans le document en annexe

académies , ainsi que de favoriser une politique efficace d'appuis, notamment lorsqu'elle facilite l'accessibilité et l'utilisation des blocs sanitaires dans la zone.

Cette politique permet d'obtenir de bonnes conditions d'hygiène à l'école car elle assure la propreté de la cour et des salles de classes ; elle aide à intégrer de bonnes règles d'hygiène alimentaire et d'hygiène corporelle individuelle et collective. De la sorte, elle contribue à la bonne santé des élèves et, par conséquent, crée un climat organisationnel propice à des rendements meilleurs car les conditions d'apprentissages y sont facilitées.

Néanmoins, des éléments de composantes jugés indispensables sont à intégrer pour optimiser les effets du PSI ; ce sont dans l'ordre les clôtures pour créer et sécuriser un espace scolaire protecteur (composante physique) ; les formations en CVC, en vue de renforcer l'émergence des changements de comportement ainsi que l'implantation de bibliothèques (composante pédagogique) ; les boîtes à pharmacie, facteur d'une bonne santé (composante alimentation santé et nutrition), les salles de classes pour remplacer les abris provisoires, l'électrification des écoles pour augmenter le quantum horaire et disposer de locaux fonctionnels

En outre, par la façon dont la mise en place du PSI encourage l'existence et le fonctionnement de gouvernement ou de parlement scolaire et dont elle incite les élèves à s'organiser de manière collaborative pour l'entretien des postes d'eau, le programme inculque aux élèves et aux acteurs à la base des comportements civiques qui renforcent leur éducation à la citoyenneté. Il leur permet d'accéder à une palette de compétences en vie civique qui sert leur épanouissement. Pourtant, il est nécessaire, d'une part de restructurer ces organes pour les rendre plus fonctionnels et d'autre part de les généraliser dans toutes les écoles pour une contribution active au développement du PSI.

L'implantation du PSI favorise une réelle implication des membres des communautés à la gestion de l'école. Toutefois, cette implication semble peu concerner les jeunes et les femmes. Quant à la participation des membres des communautés des écoles disposant du PSI, l'accent est mis plus sur les prestations de services que sur la participation financière.

Les formations dispensées de manière diversifiée sur des thèmes comme l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la gestion des cantines scolaires et la gestion du stress et des conflits, ont amorcée le renforcement des capacités des acteurs à la base et des membres de la communauté afin de les rendre plus aptes à s'affirmer et à se définir en tant que participants à un projet éducatif pertinent. Toutefois, ces formations méritent d'être intensifiées et leurs stratégies de mise en œuvre et de gestion doivent être améliorées

Au-delà du cadre strictement scolaire, la fréquentation des installations sanitaires par la communauté place l'Ecole au centre de la vie sociale. En effet, une école disposant à suffisance régulière d'eau et d'installations sanitaires devient un pôle d'attraction des activités communautaires. Elle ajoute à ses fonctions traditionnelles d'enseignement et de formation celle de service à la société. Il s'agit là d'une démonstration éloquent de ce que doit être une école de développement. Cependant pour éviter des surcharger ces installations, il s'avère vital d'implanter dans les communautés avoisinantes des installations sanitaires et des systèmes d'approvisionnement d'eau à gestion communautaire.

Enfin, pour qui douterait encore de l'efficacité du programme, il suffirait de lui montrer ses nombreux avantages comparés à ses faibles inconvénients et, surtout, les taux de satisfaction des gestionnaires (100%) et des acteurs à la base (plus de 90%) à l'égard des résultats obtenus par le PSI. L'existence de ce sentiment est révélatrice du fait que les activités réalisées dans la zone sont à la hauteur de leurs besoins et aspirations et qu'ils les ont appréciés.

II – 3 - EFFICIENCE DU PSI :

L'efficacité est, ici, entendue comme le rapprochement entre les résultats obtenus et les moyens engagés. Il est largement reconnu que l'appréciation de l'efficacité mesure la « productivité » des interventions d'un programme. Sous ce volet, l'évaluation du PSI a porté sur la pertinence des moyens utilisés pour réaliser les activités prévues au programme. Elle évalue les résultats obtenus en relation avec les dépenses engagées et les ressources utilisées par le PSI durant la période allant de 2002 à 2008. Elle détermine si les dépenses engagées sont suffisamment justifiées et examine si les ressources ont été dépensées avec autant d'économie que possible.

Conformément aux termes de référence de l'évaluation, la question porte davantage sur les affectations budgétaires que sur les moyens organisationnels. De la sorte, l'évaluation de l'efficacité du PSI s'intéresse à l'adéquation des investissements aux résultats du programme. Elle s'intéresse particulièrement à la mesure du coût des équipements par option, c'est à dire, du coût des blocs sanitaires par ONG, de celui des puits par secteur privé et ONG et de celui du paquet organisationnel et pédagogique par ONG.

Rapport coût¹⁰ / efficacité du PSI selon les options

❖ Coût moyen des équipements par option

Tableau n°8 : Calcul du coût moyen d'un puits pour le secteur privé/ONG

Secteur privé/ONG 2008								
OPTIONS	puits neufs	pompes	suivi	Total (fcfa)	puits réhabilités	pompes	suivi	Total (fcfa)
Entreprises du secteur privé	EN FCFA							
MBALO	3989000	246000	130000	4365000	2242200	246000	65000	2553200
ARTISAN	3989000	246000	130000	4365000	2207200	246000	65000	2518200
DIAMINDA	3989000	246000	130000	4365000	2207200	246000	65000	2518200
APAS SEDHIOU	3897000	246000	130000	4273000	2478000	246000	65000	2789000
NOUHA SANE	3989000	246000	130000	4365000	2207200	246000	65000	2518200
S/total 1	19853000	1230000	650000	21733000	11341800	1230000	325000	12896800
Coût moyen	3970600	246000	130000	4346600	2268360	246000	65000	2579360
ONG								
AIDE et ACTION	3948540	266000		4214540				
WV	3250000	246000	300000	3796000				
S/total 2	7198540	512000	300000	8010540				
Coût moyen	3599270	256000	300000	4005270				
TOTAUX=S/total 1+S/total 2				29743540				12896800
COÛT MOYEN				4249077				2579360

(Source, Guide d'entretiens avec les partenaires et les institutionnels, Evaluation PSI UNICEF, 2009)

A la lecture du tableau n°8, on peut observer que pour l'ensemble des deux options, le coût moyen d'une réalisation d'un puits neuf équipé d'une pompe (puits, pompe, suivi) est estimé à **4 249 077 FCFA**. De manière plus précise, ce coût revient à **4 346 600 FCFA** pour le secteur privé, et à **4 005 270 FCFA** pour les ONG. L'analyse comparative des différents coûts montre que les ONG réalisent des puits équipés d'une pompe dont le prix de revient est moins cher que celui du

¹⁰ Les auteurs du rapport signalent à l'intention des lecteurs que les coûts dont il est question dans cette section concernent les deux dernières années (2008 et 2009).

secteur privé. Ajoutons que pour la réhabilitation d'un tel équipement, le prix réclamé par le secteur privé s'élève à 2 579 360 FCFA.

Tableau n°9 : Calcul du coût moyen d'un mini forage pour le secteur privé

ENTREPRISE	2008				2009			
	MINI FORAGE	POMPES	SUIVI	TOTAL (FCFA)	MINI FORAGE	POMPES	SUIVI	TOTAL (FCFA)
Mballo et fils	1171500	246000	65000	1482500	1289000	216000	65000	1570000
Asukatene water	1171500	246000	65000	1482500	1251600	216000	65000	1532600
Diaminda	0		0	0	1319000	216000	65000	1600000
Total 1	2343000	492000	130000	2965000	3859600	648000	195000	4702600
Coût moyen	1171500	246000	65000	1482500	1289000	216000	65000	1570000

(Source, Guide d'entretiens avec les partenaires et les institutionnels, Evaluation PSI UNICEF, 2009)

Le tableau n°9 présente les coûts moyens d'un mini forage proposés par les entreprises prestataires dans le cadre du PSI. Il fait ressortir que le calcul du coût moyen d'une réalisation d'un mini forage, effectué sur la base des données fournies par les entreprises du secteur privé uniquement, s'élève à **1.482.500FCFA** en 2008. Toutefois, il faut noter une certaine hausse du coût moyen en 2009 ; coût qui équivaut à 1.567.533 FCFA .

Tableau n°10 : Coût moyen d'une réalisation de blocs sanitaires scolaires

TYPES DE BLOCS	2008 (EN FCFA)	2009 (EN FCFA)
Bloc sanitaire scolaire à trois cabines	1 143 694	1 196 300
Bloc sanitaire scolaire à quatre cabines	1 459 992	1 552 760
Bloc sanitaire scolaire à six cabines	1 770 766	1 868 333

(Source, Guide d'entretiens avec les partenaires et les institutionnels, Evaluation PSI UNICEF, 2009)

Pour commencer, il est à noter (cf. données du tableau n°8) que le coût moyen d'un bloc sanitaire scolaire est calculé sur la base des données des ONG uniquement car celles du secteur privé étaient indisponibles. L'examen rapide des données du tableau ci-dessus montre une évolution du coût des blocs qui n'est pas très significative entre l'année 2008 et 2009. Elle fait ressortir aussi, sans surprise, que le coût d'un bloc sanitaire à six (6) cabines est plus élevé que celui d'un autre à trois cabines.

L'analyse faite sur le coût du bloc sanitaire de six (6) cabines nous renseigne que son coût moyen varie largement selon qu'il s'agisse des ONG ou des structures étatiques. A preuve, pour les ONG, le coût moyen d'un bloc revient à **1 770 766FCFA** alors que pour la Direction de l'Assainissement ou l'ONAS, ce prix s'élève à **5 000 000 FCFA**, avec la superstructure et **4 000 000 FCFA**, sans la toiture. Il faut cependant signaler que cette différence de prix viendrait du fait que les dimensions des ouvrages ne sont pas les mêmes. En effet, à l'observation, celles exigées par l'UNICEF semblent être plus petites que celles réalisées par l'ONAS ou la Direction de l'Assainissement. En outre, comme l'UNICEF propose des blocs sans toitures, cela pourrait aussi expliquer la différence des prix en question.



❖ Coût moyen du paquet organisationnel

Les données recueillies après analyse thématique du contenu des documents de l'UNICEF permettent de considérer que le paquet organisationnel concerne la mise en place ou la redynamisation des comités de gestion. Ce paquet consiste également à faire des mobilisations sociales avec les acteurs et partenaires de l'école sous forme de réunions d'échanges, d'activités d'investissement humain et de journées de sensibilisation.

Le coût moyen du paquet organisationnel, calculé sur la base des différentes activités tenues, s'estime à **621 000FCFA** par école. Il est de **1 100FCFA** par participant pour une mobilisation sous forme de réunion communautaire et de **9 934FCFA** par personnes pour une grande mobilisation.

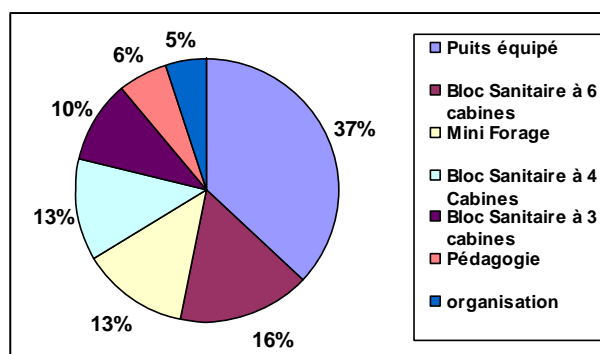
❖ Coût moyen du paquet pédagogique

L'exploitation des documents de l'UNICEF nous autorise à affirmer que le paquet pédagogique renferme toutes les séries de formation effectuées à l'école au profit des acteurs (Directeurs d'école, enseignants et membres des CGE). Par ailleurs, les investigations menées sur le terrain ont fait apparaître que plusieurs modules de formation se sont tenus plus fréquemment dans les écoles du programme PSI. Le coût moyen d'une formation, obtenu sur la base des données des ONG seules, s'élève à **684 901FCFA** par école.

L'enquête révèle que le coût unitaire d'un participant varie d'un intervenant à un autre. Il est de **33 500FCFA** par enseignant et de **21000 FCFA** par membre de CGE. Ce coût unitaire avoisine les **59 000FCFA** par participant, pour l'Etat. La différence de coût entre les ONG et l'Etat viendrait de l'écart entre la facilitation de l'Etat qui est de **22 500FCFA** et celle des ONG qui est de **10 000FCFA**.

En somme, le meilleur rapport coût / efficacité du PSI est l'option « ONG prestataire UNICEF » tant au niveau du forage des puits que de celui de la construction des blocs sanitaires. Cette option est moins onéreuse et, selon les enquêtés, ses délais d'exécution plus courts que ceux des autres options.

Graphique n°18 : Part du coût des éléments dans le budget du PSI



Si on examine la répartition du coût des éléments dans le budget du PSI (cf. graphique n°16), on constate que :

- Pour les infrastructures d'eau, le coût des réalisations de puits équipés de pompe représente 37% du budget et celui des mini forages se monte à 13% ;
- Pour les installations sanitaires, le coût des trois types de blocs représente respectivement 10%, 13% et 16% du budget ;
- Pour le renforcement des capacités des acteurs intervenant à l'école, la part du budget qui lui est consacrée atteint 6% ;
- Pour la sensibilisation, l'organisation et l'implication des acteurs et des intervenants dans l'environnement scolaire, 5% du budget sont dépensés ;

A l'évidence, si l'on considère la part du budget consacrée à chacun des éléments ci-dessus, on observe que la réalisation de puits équipés de pompe, celle de mini forges et celle de blocs sanitaires semblent être privilégiées par le PSI.

Au total, lors de l'enquête, les répondants ont indiqué que les infrastructures et les équipements (puits équipés de pompe, mini forages, blocs sanitaires, etc.) ainsi que des services de santé et nutrition (dépistage, déparasitage et supplémentation, cantine et jardin scolaire, boîte à pharmacie, etc.) étaient leurs principaux besoins. Le fait que la réalisation de ces équipements et la mise en place de services de santé soient privilégiées par le PSI démontre que les ressources techniques, comptables, financières, organisationnelles et les moyens mobilisés sont bien utilisés.

Plus globalement, l'évaluation a permis de mettre en avant que le projet a été mené conformément au contrat. Toutes les activités sont exécutées comme programmées. Au regard des prix demandés par les entreprises chargées de la fabrication des infrastructures, le coût moyen des équipements, du paquet de services de santé, du paquet organisationnel et du paquet pédagogique du PSI paraît relativement contenu. Dès lors, le rapport entre les intrants ou coûts engagés et les bénéfices ou résultats (output) atteints paraît raisonnable.

En somme, mesurées à l'aune des résultats atteints, les dépenses engagées et les ressources utilisées par le PSI durant la période allant de 2002 à 2008 paraissent justifiées car les nombreuses activités mises en œuvre se sont traduites par des résultats concrets.

L'évaluation a également montré que le projet est continuellement réadapté aux nouvelles constatations en fonction des changements dans l'environnement. Par exemple, pour offrir plus de confort sanitaire aux acteurs à la base, le projet a poursuivi la modernisation technique des équipements d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement en construisant, peu à peu, des puits à pompe à la place des puits simples et des blocs sanitaires à six cabines au lieu de blocs sanitaires à trois cabines. Et ceci, en veillant toujours au meilleur rapport qualité/prix.

Enfin, dans le choix des investissements, on note le souci du PSI de maîtriser l'impact économique et qualitatif, d'améliorer l'attractivité des puits, des mini forages et des blocs sanitaires grâce aux solutions retenues dans les domaines architecturaux et le respect des objectifs de développement durable.

II – 4 - IMPACT DU PSI :

L'impact d'un programme est compris ici comme la situation issue de l'ensemble des changements significatifs et durables, positifs ou négatifs, dans une zone et pour lesquels un lien de causalité directe ou indirecte peut être établi avec le programme.

L'évaluation de l'impact du PSI vise à apprécier la mesure dans laquelle le changement des écoles de la zone peut être attribué au PSI. C'est un jugement porté sur les dynamiques changements au sein des trois (3) académies concernées par le PSI.

La présente sous-section analyse l'impact du PSI sur les écoles des académies de Ziguinchor, Tambacounda et Kolda. Cette analyse porte sur l'ensemble des résultats à long terme du PSI en termes de :

- ✓ d'augmentation des taux de scolarisation (accès) en général et en particulier pour les filles (maintien) ;
- ✓ d'accroissement notable des taux de réussite aux examens ;
- ✓ d'amélioration des taux de rendement interne (à défaut du taux d'achèvement non disponible).

2 – 4 – 1 - Niveau d'amélioration de l'accès et des performances scolaires

❖ Evolution de la population scolaire dans la zone

Tableau n°11 : Effectif élèves dans la zone (moyenne par école)

PERIODES	GT 1				GT 2				GC			
	Nombre de classes	Effectif élèves	Effectif des filles	Part des filles (%)	Nombre de classes	Effectif élèves	Effectif des filles	Part des filles (%)	Nombre de classes	Effectif élèves	Effectif des filles	Part des filles (%)
2002/2003	7	348	152	43,7	3	119	52	43,7	4	204	93	45,6
2003/2004	7	360	161	44,7	3	140	63	45,0	4	196	94	48,0
2004/2005	7	361	167	46,3	5	141	65	46,1	4	195	93	47,7
2005/2006	7	364	179	49,2	4	148	73	49,3	4	203	92	45,3
2006/2007	8	377	179	47,5	4	155	73	47,1	4	199	92	46,2
2007/2008	8	367	174	47,4	4	160	75	46,9	5	206	99	48,1
TAMA¹¹	2,7	1,06	2,7		5,9	6,09	7,5		4,5	0,1	1,2	

(Source, Questionnaires Ecoles, Evaluation PSI UNICEF, 2009)

Telles qu'elles sont exposées dans le tableau 11, les données révèlent que toutes les écoles du GT1 ont un cycle complet (au moins les 6 cours). Ces dernières, après avoir conservé le même nombre de classes (7) pendant 4 ans (entre 2002 et 2006), ont, toute, bénéficié d'une classe supplémentaire en 2008. Tel n'est pas le cas ni dans le groupe de traitement 2 où l'on note, jusqu'en 2008, une prépondérance des écoles à cycle incomplet (4 cours), ni dans le groupe de contrôle qui pendant 5 ans (de 2002 à 2007) a gardé le même nombre de classes (4).

Les taux d'accroissement moyen annuels des classes du GT1 (2.7), sont moins élevés que ceux du GT2 (5.9) et en GC (4.5). L'explication pourrait être trouvée dans le fait que la composante physique du PSI ne comporte pas de construction de salles de classes ; or, dans les autres groupes certaines ONG appuient l'Etat dans ce domaine.

Pour ce qui est du nombre d'élèves en examinant toujours le tableau 11, on observe que pour la période 2002 – 2008, l'effectif des écoles PSI est plus important que celui des deux autres groupes ; d'ailleurs, il double partout les effectifs du GT2. La plus grande importance des effectifs des écoles PSI s'expliquerait par le fait que ce programme n'interviendrait que dans des écoles à cycle complet (cf. tableau 11), ce qui n'est pas le cas des écoles des deux autres groupes.

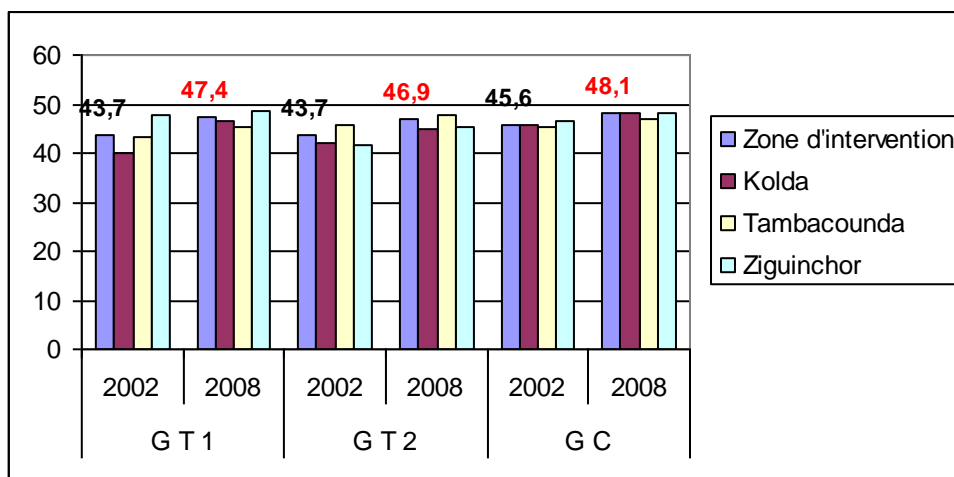
¹¹ TAMA : Taux d'accroissement moyen annuel

On constate aussi pour le GT1, une évolution lente des effectifs sur les 6 ans, (TAMA : 1.06 contre 6.09 pour le GT2 qui présente des effectifs moindres). On comprend aisément cette lenteur de l'évolution des effectifs, si l'on sait que le PSI n'intervient que dans des écoles à cycle complet, c'est-à-dire où les effectifs sont plus ou moins stabilisés.

Malgré cette lenteur, l'évolution des effectifs du GT1 demeure supérieure à celle du groupe de contrôle dont le TAMA n'est que de 0.1.

Si l'on s'arrête particulièrement à l'effectif des filles, il ressort qu'il est quantitativement plus important dans le GT1 (au moins le double des deux autres groupes).

Graphique n°19 : Part des filles dans la zone d'intervention et par académie



S'agissant de la part des filles dans l'effectif global des élèves, comme le montre le graphique 19, aucun groupe n'atteint la parité même si tous progressent en dents de scie vers cet objectif. En fait, en 2008 cette parité se présente ainsi : au GT1 : 47.4 ; GT2 : 46.9 et au GC : 48.1

Lorsqu'on considère cette part au niveau des académies, on remarque, entre 2002 et 2008 le même type de progression : en effet, quelle que soit l'académie, la part des filles y augmente toujours, même si aucune d'entre elles n'atteint le pourcentage de 50% pour les filles (pour le GT1 à Kolda, la part des filles passe de 39.86 à 46.69 ; pour Tambacounda, de 42.11 à 44.86 ; à Ziguinchor, de 45.74 à 48.36). Toutefois, il convient de souligner qu'à Kolda cette augmentation est plus marquée dans le GT1 où elle est de 6.83, alors qu'elle est de 2.75 dans le GT2 et 2.61 dans le GC.

En bref, il semble que l'académie qui a le plus bénéficié des interventions du PSI ait aussi la plus forte augmentation de l'effectif des filles.

En définitive, il faut constater que la mise en œuvre du PSI s'est surtout développée dans des écoles à cycle complet pour des raisons d'efficacité afin de garantir non seulement le maintien des élèves mais surtout la continuité de l'offre éducative sous des conditions d'études plus efficiente.

En outre, cette mise en place du PSI a favorisé l'accroissement des effectifs chez les filles qui trouveraient dans ces établissements l'assurance de leur maintien à l'école. Toutefois, la parité reste encore un objectif à atteindre.

De ce qui précède, on peut retenir que la mise à disposition du PSI constitue un intrant dans l'amélioration de l'accès à l'école élémentaire.

❖ Performances dans les disciplines fondamentales

Dans cette évaluation, les disciplines fondamentales, le français, les mathématiques et les sciences ont été ciblées pour rester en cohérence avec les indicateurs du PDEF qui privilégient le relèvement du seuil de maîtrise de ces apprentissages. Le seuil de performance adopté est la moyenne sur 10 en compositions ou en évaluations standardisées.

Tableau n°12 : Amélioration des performances dans la zone (Taux moyen / école des élèves ayant obtenu la moyenne)

	FRANCAIS			MATH			SCIENCES		
	GT1	GT2	GC	GT1	GT2	GC	GT1	GT2	GC
2002/2003	35,49	39,82	45,23	40,87	42,8	51,36	48,01	46,55	51,33
2003/2004	35,03	40,63	46,33	42,81	45,05	51,38	47,85	49,47	52,25
2004/2005	35,5	42,9	43,89	43,18	45,29	46,05	46,8	48,25	47,25
2005/2006	39	45,06	46,58	46,36	48,08	52,8	50,84	50,32	50,3
2006/2007	43,54	43,62	47,28	47,53	48,5	52,51	52,94	50,72	52,05
2007/2008	43,72	47,24	48,17	51,28	50,18	55,6	53,67	51,02	54,6
GAIN sur les 6 ans	8,23	7,42	2,94	10,41	7,38	4,24	5,66	4,47	3,27
TAMA	4,25	3,47	1,26	4,64	3,23	1,56	2,25	1,85	1,24

(Source, Questionnaires Ecoles, Evaluation PSI UNICEF, 2009)

Des résultats intéressants se dégagent du tableau 12 dont les statistiques révèlent, dans la période considérée au niveau des écoles du GT1, une évolution positive dans les trois disciplines fondamentales (français, mathématiques et sciences). En nous arrêtant au français, discipline de base de l'école sénégalaise en tant qu'elle est médium d'enseignement et objet d'étude, on constate, au terme de la période, un TAMA de 4.25 pour le GT1, 3.47 pour le GT2 et 1.26 pour le GC.

En approfondissant l'analyse, on retient que, premièrement, quelle que soit la discipline, les performances de départ du niveau de contrôle (2002/2003) sont meilleures que celles des deux autres groupes de traitement. A titre d'illustration, en français, la performance du GC est de 45.23 contre 35.49 et 39.82 respectivement pour le GT1 et le GT2 ; en mathématiques, cette performance est de 51.36 pour le GC contre 40.87 et 42.8 pour le GT1 et le GT2 ; enfin en sciences, elle est 51,33 en GC contre 48,01 et 46,55 pour le GT1 et le GT2.

Deuxièmement, si l'on considère la période 2002/2008, bien que le groupe de traitement 1 ait connu un point de départ plus faible que celui du groupe de contrôle dans les trois disciplines, à l'arrivée (en 2007/2008), le saut qualitatif réalisé par le groupe de traitement 1 semble plus important. En effet, ce dernier groupe a réalisé en français un gain sur les 6 ans de 8.23, là où le groupe de contrôle n'a gagné que 2.94. Cette tendance se vérifie en mathématiques où le GT1 gagne 10.41, là où le GC en gagne 4.24. Tout comme en sciences, où le gain du GT1 est de 5.66, alors que celui du GC se limite à 3.27.

L'ampleur du saut qualitatif réalisé par le GT1 dans les trois disciplines semble corroborer l'idée qu'elle est le fait du PSI.

En conclusion, on pourrait soutenir que le PSI est en train de faire évoluer les performances des élèves dans les trois disciplines fondamentales malgré la faiblesse des situations de départ des écoles dans lesquelles il intervient. A cet égard, il constitue un intrant dans l'amélioration de la performance des élèves dans ces disciplines.

❖ Réussite et efficacité interne

Tableau n° 13 : Réussite au CFEE (Taux moyen / école) dans la zone et par académie

PERIODE	Groupe traitement 1	Groupe traitement 2	Groupe contrôlé	Taux national ¹²	
2002/2003	52,9	43,42	50,11	50,40	
2003/2004	51,35	44,43	43,74	45,05	
2004/2005	56,51	49,08	49,66	47,30	
2005/2006	67,8	51,32	63,15	69,40	
2006/2007	76,17	62,75	60,13	55,90	
2007/2008	70,52	66,4	58,43	70,70	
TAMA	5,91	8,86	3,11	7	
GAIN sur les 6 ans	17,62	22,98	8,32	20,3	
ACADEMIE					
Kolda	2002/2003	50,11	48,61	58,08	nd
	2007/2008	64,02	58,88	46,57	nd
Tambacounda	2002/2003	60,56	36,33	46,62	nd
	2007/2008	66,2	67,4	70,31	nd
Ziguinchor	2002/2003	56,17	58,62	40,5	nd
	2007/2008	83,97	93,95	67,61	nd

(Source, Questionnaires Ecoles, Evaluation PSI UNICEF, 2009) - Légende : « nd » signifie données non disponible

Selon les données du tableau 13, les écoles du GT2 affichent, en moyenne, sur les 6 ans un TAMA plus élevé (8.86) que ceux des deux autres groupes (5.91 pour le GT1 et 3.11 pour le GC) ainsi que celui du taux national (7).

On remarque aussi globalement, que le taux de réussite au CFEE a été toujours meilleur dans le GT1 depuis la période 2002/2003 (52.9 contre 43.42 et 50.11). Comment expliquer alors que le GT2 ait, au total, un meilleur gain en terme de taux de réussite au CFEE ? On peut avancer deux hypothèses explicatives :

- Dans le GT2, les autres partenaires auraient plus investi dans la composante pédagogique que le GT1 ;
- Ayant eu dès le début (2002/2003) des taux de réussite élevés, il a été plus difficile pour le GT1 de les améliorer aussi considérablement que les autres groupes ;

Si l'on compare les taux de réussite au CFEE des différents groupes avec le taux national, on observe une évolution plus régulière en GT2 avec une courbe ascendante (de 43,42% à 66,4%). Au niveau du GT1, on retient que les taux de réussite des écoles bien que toujours élevés, connaissent des variations d'une année à l'autre. Par exemple, le taux de 52,9% en 2002/2003, a baissé à 51,35% en 2003/2004 pour ensuite monter à 56,51 en 2005/2006.

En affinant la comparaison, il apparaît que les taux de réussite du GT1 ont toujours dépassé ceux du niveau national, sauf en 2005/2006 et en 2007/2008 où ces taux étaient de 67,8% pour le GT1 contre 69,40% pour le taux national puis 70,52 pour le GT1 contre 70,70 pour le taux national.

En revanche, les deux autres groupes (GT2 et GC), ont des taux de réussite qui se retrouvent généralement en dessous du taux national, sauf en 2004/2005 et en 2006/2007.

¹² Source : Situation des indicateurs de l'éducation, DPPE, 2007/2008.

Toujours d'après les données du tableau 13, on note, en examinant les taux de réussite au CFEE dans les académies que, sauf exception au GC de Kolda, ces taux augmentent de 2002 à 2008. Il est notable de constater que la performance la plus remarquable est celle de l'académie de Ziguinchor où, pendant la période de mise en place du PSI, et quel que soit le groupe, les taux s'accroissent toujours dans des proportions importantes. Par exemple au GT1, il passe de 56,17% à 83,97% ; au GT2 de 58,62% à 93,95% (meilleure évolution) ; de 40,5% à 67,61% au GC.

On peut en conclure qu'il y a une amélioration significative du taux de réussite au CFEE due probablement aux effets conjugués des composantes du paquet de services intégrés dans les écoles du groupe de traitement 1, même si dans l'académie de Tambacounda les interventions du PSI sont relativement faibles

Tableau n°14 : Taux de redoublements et d'abandons dans la zone

PERIODES	Redoublements				Abandons			
	GT1	GT2	GC	Taux national	GT1	GT2	GC	Taux national
2002/2003	12,1	10,9	9,3	nd	2,1	5,4	3,0	nd
2003/2004	12,5	10,0	11,2	nd	6,7	5,3	3,4	nd
2004/2005	10,5	9,2	9,7	nd	1,7	4,9	3,0	nd
2005/2006	9,9	8,1	7,9	nd	1,9	3,5	2,7	nd
2006/2007	8,5	8,4	7,0	7,9	1,5	3,3	3,2	10,9
2007/2008	8,7	10,0	6,8	nd	1,6	3,1	3,1	nd

(Source, Questionnaires Ecoles, Evaluation PSI UNICEF, 2009) - « nd » signifie « données non disponibles »

A la lecture des données du tableau 14 et en référence au taux national de redoublement de 2007 (7,9 %), on apprend que le taux de redoublement dans le groupe de traitement 1 de 8,5 %, ainsi que celui du groupe de traitement 2 (8,4 %) sont au - dessus de cette référence ; seul le groupe de contrôle (7%) se retrouve en dessous de ce taux national.

Au cours de la période des six ans, les taux de redoublement du GT1 ainsi que ceux du GT2, ont épousé une courbe régulière à la baisse sauf en 2008 où ils connaissent respectivement une légère inflexion (8,7 % et 10 %) par rapport à l'année d'avant.

Quant au groupe de contrôle, à part le pic de 2003/2004 (11,2%), ses taux restent toujours en deçà de ceux des autres groupes.

Ces performances notamment ceux de 2008 (GT1 : 8,7 % ; GT2 : 10 % ; GC : 6,8%), rapportés aux objectifs de 5% fixés par le PDEF pour les taux de redoublement en 2010, montrent qu'il faut des efforts soutenus pour atteindre les objectifs visés. En ce sens, le groupe de contrôle, compte tenu de son rythme de régression, est plus proche de l'objectif du gouvernement sénégalais.

En somme les taux de redoublements connaissent une tendance baissière et se rapprochent du taux national exigé en 2010 (5%). Toutefois, il faudra optimiser les stratégies pédagogiques (systématisation des stratégies de renforcement et de remédiation) pour y arriver dans les écoles PSI et surtout dans les écoles bénéficiant des interventions des autres partenaires.

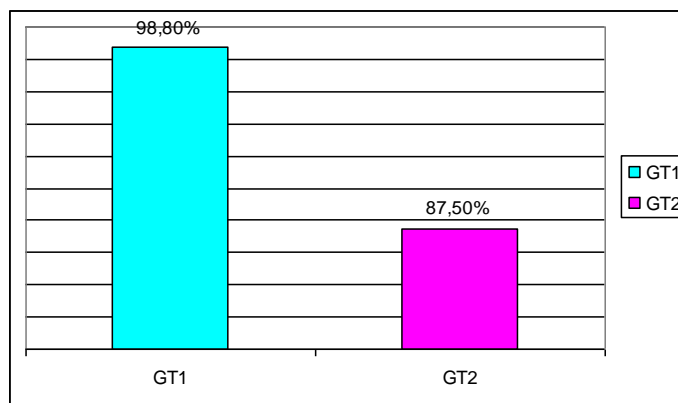
Toujours après lecture du tableau 14, qui présente aussi des données sur les abandons, il appert que contrairement au redoublement, ceux ci ont des scores plus faibles. En effet, dans le groupe de traitement 1, les taux tournent en moyenne autour de 2,5% contre 4,25% pour le GT2 et 3% pour le GC. Les pics exceptionnels (6,7 % ; 5,3 % et 3,4%) en 2003/2004 semblent très particuliers et méritent une analyse plus approfondie pour en déterminer les causes. Pour les écoles du GT1

leur score de 1,5 % de taux d'abandon enregistré en 2007 est remarquable non seulement par rapport à celui du GT2 (3,3%), à celui du GC (3,1%) mais surtout à celui du niveau national qui est de 10,9%.

Au total, en 2008, les taux d'abandon sont déjà plus faibles que celui de 5% fixé par le PDEF pour 2010. Si la tendance baissière se confirme d'année en année, cette performance devrait être pérennisée

2 – 4 – 2 - Impact du PSI sur les études dans la zone

Graphique n°20 : Existence de retombées du PSI sur les études des élèves dans la zone



Telles qu'elles sont traduites par le graphique 20, les informations recueillies auprès des acteurs à la base permettent d'avancer, qu'il existe des retombées du PSI sur les études des élèves. Cette opinion est exprimée par 98,8% des enquêtés du GT1 qui disent qu'il y a un impact du PSI sur les études et par 87,50% des répondants du GT2 qui reconnaissent des retombées des interventions des autres partenaires sur les mêmes études

Tableau n°15 : Pourcentage des réponses selon la nature de l'impact sur les études dans la zone

N°	IMPACT	%
1.	Constante progression des taux de réussite au CFEE et à l'entrée en 6eme surtout pour les filles	93
2.	Taux de fréquentation plus élevé, plus grande régularité des élèves surtout par les effets du déparasitage	64
3.	Amélioration de la qualité des enseignements par une meilleure opérationnalisation des programmes et progressions	36
4.	Meilleurs taux de promotion	21
5.	Baisse du taux de redoublements et d'abandons	21
6.	Accroissement du temps de travail (quantum horaire amélioré)	21
7.	Augmentation du TBS	14
8.	Motivation des enfants à aller à l'école	7
9.	Pratique positive en gestion de l'environnement	7
10.	Baisse notable de la violence en milieu scolaire	7
11.	Transfert des mesures d'hygiène dans le milieu	7
12.	Les enfants apprennent mieux leurs leçons grâce à l'éclairage	7
13.	Maintien des filles à l'école	7
14.	Pas de perte de temps d'apprentissage de la part des élèves qui vont aller faire leurs besoins	7

(Source, Guide d'entretiens EP, IA, IDEN, Evaluation PSI UNICEF, 2009)

En examinant le tableau n° 18 qui résume, en pourcentages de présentations, la nature de l'impact du PSI sur les études dans la zone, on note que le Programme du PSI semble avoir obtenu, grâce à son action, un certain nombre de résultats significatifs ayant eu un impact sur l'amélioration des conditions de travail de l'élève. En effet, les acteurs à la base ont une opinion favorable du programme PSI qui a beaucoup contribué à l'amélioration des taux de réussite et au maintien des élèves à l'école. Deux facteurs ont joué un rôle important à cet égard : la constante progression des taux de réussite au

CFEE et à l'entrée en 6ème surtout pour les filles (formulée par 93% des répondants) ainsi que le taux de fréquentation plus élevé et la plus grande régularité des élèves (énoncée par 64% des sujets).

Si on combine le premier facteur à quatre autres qui portent sur la composante pédagogique, à savoir les facteurs n°3 (36%), n°6 (21%), n°4 (21%) et n°12 (7%), on remarque que la mise en place du PSI a des retombées sur l'amélioration de la qualité des apprentissages et des rendements internes à l'école.

Toutefois, ces retombées ne se limitent pas à la qualité. Schématiquement, l'impact du PSI porte aussi sur les aspects suivants : le relèvement de l'accès avec les affirmations figurant dans la catégorie de réponses n° 2 (64%), n° 4 (21%), n°6 (14%) et n°13 (7%) puis la motivation des enfants à aller à l'école (7%) et le transfert des mesures d'hygiène dans le milieu (7%) qui concrétise la finalité de l'installation des CVC à l'école.

On le voit, par leurs réponses, les acteurs à la base établissent un lien entre les interventions du PSI et les acquis de l'apprentissage des élèves. Il faut donc supposer qu'il existe **un impact de la mise en place du PSI dans les études des élèves. Ces retombées confirment encore la logique de départ** : *« la mise en place du PSI produit un effet positif sur l'accroissement de l'accès, du maintien et des acquis scolaires. A terme, les interventions pour améliorer l'environnement scolaire devraient aboutir/conduire à :*

- ✓ *une augmentation des taux de scolarisation (accès)*
- ✓ *une amélioration notable des taux de réussite aux examens*
- ✓ *une amélioration des taux de rendement interne, et*
- ✓ *des taux d'achèvement plus élevés, notamment pour les filles. »*

En somme, l'opinion exprimée par les acteurs à la base des écoles du PSI accredit cette assertion parce que les statistiques de l'étude démontrent que les meilleures performances et accès sont notés dans les écoles les mieux équipées en infrastructures d'eau et d'assainissement.

A la lumière de ce qui précède, on peut déduire que la mise en place du PSI ainsi que l'intervention des partenaires sont déterminantes dans l'amélioration des performances des élèves tant dans les disciplines fondamentales que dans les rendements internes et la certification en fin de cycle. Sous ce rapport, ces performances enregistrées devraient être attribuées en grande partie à la mise en œuvre systématisée, durant cette deuxième phase du PDEF, des progressions harmonisées et des évaluations standardisées assorties de stratégies de remédiation et de renforcement pédagogique dans la zone de convergence académique du Sud.

C'est dire que le PSI est facteur de performance tant au niveau de l'accès où des résultats immédiats et sensibles sont constatés qu'au niveau de la qualité des apprentissages, de l'efficacité interne et des réussites scolaires où l'atteinte des résultats n'est pas immédiate et obéit à la logique de la durée.

On le sait, généralement, les investissements constructeurs de la qualité des trois premières années ne sont aussi rentables et visibles que les trois dernières années.

Suivant cette logique, il faudrait non seulement plus de rigueur, de persévérance et de constance dans la mise en œuvre des éléments et des composantes du PSI mais aussi et surtout plus d'homogénéité et de cohérence dans la zone d'intervention pour que toutes les écoles ciblées puissent bénéficier des mêmes effets conjugués de ces différentes composantes.

Toutefois, ces résultats ne sont pas seulement imputables aux effets du PSI. Ils sont le fait d'effets conjugués des 12 déterminants de la qualité, dont le PSI. Certes, il en est le plus important, le plus complet parce que le plus intégrateur mais, une étude plus pointue est nécessaire pour repérer parmi les effets croisés de ces facteurs sur les résultats scolaires, la part réelle à attribuer au PSI.

La logique de départ était : « *la mise en place du PSI produit un effet positif sur l'accroissement de l'accès, du maintien et des acquis scolaires. A terme, les interventions pour améliorer l'environnement scolaire devraient aboutir/conduire à :*

- ✓ *une augmentation des taux de scolarisation (accès)*
- ✓ *une amélioration notable des taux de réussite aux examens*
- ✓ *une amélioration des taux de rendement interne, et*
- ✓ *des taux d'achèvement plus élevés, notamment pour les filles »*

En définitive, les participants ont affirmé que grâce à ce projet,

- *l'accès et les performances scolaires des élèves de la zone, en général, et des filles, en particulier, se sont améliorés, même si la parité reste à atteindre ; le maintien des élèves ainsi que la continuité de l'offre éducative sous des conditions d'études plus efficiente sont garantis ;*
- *les performances des élèves dans les trois disciplines fondamentales se sont bonifiées, malgré la faiblesse des situations de départ, grâce à la mise en œuvre des progressions harmonisées et des évaluations standardisées ;*
- *la réussite au CFEE et l'efficacité interne des académies de la zone dépassent celles du niveau national ;*
- *les taux de redoublement connaissent une tendance baissière et se rapprochent du taux national exigé en 2010 (5%) ; les taux d'abandon sont plus faibles que celui de 5% fixé par le PDEF pour 2010 ;*

Il ressort de l'étude que les meilleures performances en accès et dans les résultats scolaires sont à noter dans les écoles les mieux équipées en infrastructures d'eau et d'assainissement.

Il est donc opportun, non seulement de compléter les équipements des écoles ciblées par le programme, mais aussi de maximiser les stratégies pédagogiques (systématisation des stratégies de renforcement et de remédiation pour optimiser ces performances dans la zone.

L'évaluation a permis de constater aussi que le projet a favorisé chez les acteurs à la base le renforcement ou l'acquisition de compétences utiles dans le domaine de la formation et de la gestion. Il a contribué à leur donner plus de confiance.

Avec le projet, les élèves, les enseignants et les parents d'élèves voient des perspectives éducatives qu'ils n'avaient pas perçues auparavant. De manière synthétique, en considérant le niveau d'hygiène et de propreté des équipements, ils sont nombreux à estimer que le projet a eu un effet de sensibilisation à leur égard vis-à-vis de la motivation des enfants à aller à l'école, de la baisse notable de la violence en milieu scolaire, de la pratique positive en gestion de l'environnement ainsi que de leur utilité.

On peut donc supposer qu'il existe un impact de la mise en place du PSI dans les études des élèves. Ces retombées confirment donc la logique de départ.

Toutefois, si de nombreux résultats positifs ont été atteints, leur régularité et leur champ n'ont pas été suffisamment stables sur la période. L'évaluation met ainsi en avant l'intérêt et la pertinence de porter plus d'attention à la mise en place d'une coalition à la base de qualité, pour entre autres, assurer des mutualisations d'expériences et éviter des duplications.

Par ailleurs, il est bon de souligner que ces résultats sont le fait d'effets conjugués des 12 déterminants de la qualité, dont le PSI qui est le facteur le plus fédérateur. Il est judicieux de procéder à une recherche plus fine pour isoler les effets spécifiques du PSI sur les résultats ainsi obtenus.

II – 5 - PERENNITE DU PSI

La pérennité, au sens de la durabilité des changements liés à la mise en place du PSI, peut être définie par la capacité de ce programme à offrir à long terme et avec pertinence des services attendus. Elle dépend de la conjonction de trois facteurs : expression d'un besoin, réponse des communautés indiquant qu'elles sont prêtes à faire face à ce besoin et enfin, existence d'un soutien de l'Etat.

Dans le cadre de l'analyse de la pérennité des acquis du PSI, l'évaluation a pris en considération deux aspects, notamment :

2 – 5 – 1 - DEGRE D'APPROPRIATION DE LA STRATEGIE DU PSI

Dans cette partie, l'analyse portera d'abord sur le niveau d'appropriation de la stratégie du PSI par les élus locaux et ensuite sur la volonté du ministère de l'éducation à assurer l'internalisation de la stratégie.

❖ Appropriation par les élus locaux

Pour traiter de l'appropriation de la stratégie du PSI, l'étude a exploité des données colligées auprès de 16 cibles (7 maires et 9 présidents de communauté rurale) parmi lesquelles 14 sont d'anciens élus locaux réélus. Evidemment, ayant suivi de très près, la mise en place du PSI dans les 9 circonscriptions scolaires, ces élus locaux sont des sources fiables.

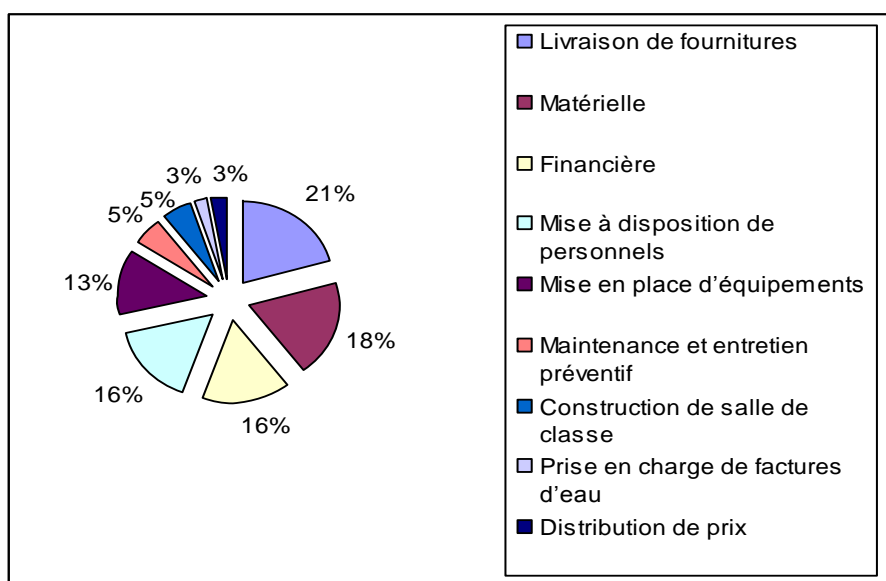
Parmi les 16 responsables de structures décentralisées interrogés, 14 reconnaissent « être au courant de réalisations faites par l'Unicef ou d'autres partenaires dans le domaine du PSI ». Ils précisent avoir une bonne maîtrise de la stratégie du PSI de par :

- leur connaissance des éléments constitutifs du PSI ;
- leur participation aux sessions de travail ;
- leur contribution à sa mise en oeuvre

Seuls deux nouveaux présidents de communauté rurale montrent une certaine ignorance de la stratégie du PSI.

Ce degré d'appropriation se reflète dans les formes de participation de ces élus locaux à la mise en œuvre de la stratégie du PSI.

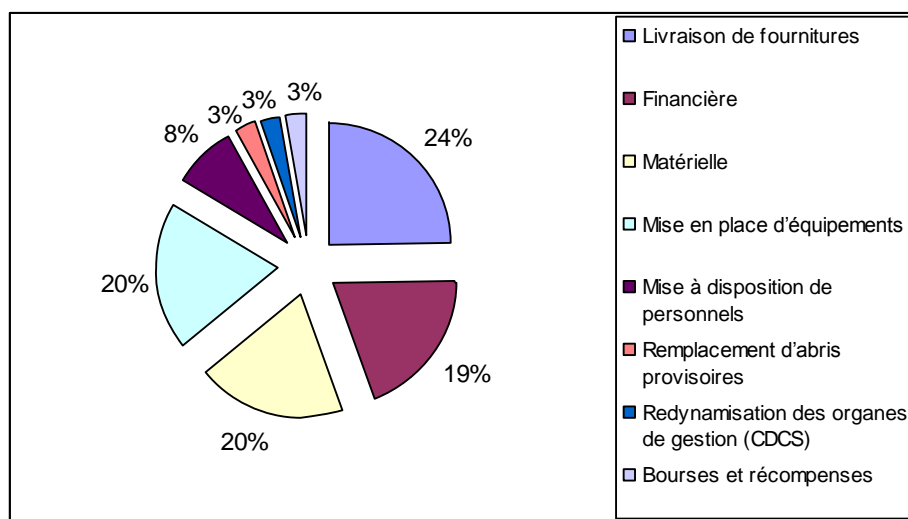
Graphique n°21 : Forme de participation par les élus locaux à la mise en oeuvre du PSI



Les données du graphique 21 présentent les différentes formes de participation à la mise en œuvre du PSI par les élus locaux. Le degré de participation est variable, certaines collectivités étant plus impliquées que d'autres.

Les meilleures formes de participation ont des taux qui se situent entre 21 et 13% et prennent l'aspect de dotation en fournitures, de participation matérielle et financière, de mise à disposition de personnels (gardiens, femmes de charge...), de mise à disposition d'équipements et de mobiliers scolaires (tables bancs, armoires, chaises...).

Graphique n°22 : Formes de participation par les élus locaux à la pérennisation



D'après les réponses des élus locaux (cf. graphique 22), pour pérenniser les actions du PSI, ces derniers comptent mettre l'accent sur toutes les huit (8) formes de participation ; en particulier, ils contribueront surtout à la pérennisation de l'apport de fournitures scolaires (avec 24% de réponses), de matériels (20%), d'équipements et mobiliers scolaires (20%) et de finances (19%).

Tout en reconnaissant des contraintes d'ordre budgétaires, les élus locaux manifestent leur volonté de s'approprier la stratégie du PSI et indiquent qu'ils sont prêts à s'engager dans la mise en œuvre du programme.

2 – 5 – 2 - ENGAGEMENT DU MINISTERE DE L'EDUCATION

Interrogés lors de l'enquête, les responsables du ministère de l'éducation ont avancé différentes mesures (politique, technique et financière) par lesquelles l'Etat témoigne de son engagement pour le PSI.

2 – 5 – 2 -1 – Mesures politiques

Le PSI figure dans le document portant lettre de politique générale pour le secteur de l'Education en termes de condition nécessaire pour l'amélioration de la qualité. A cet égard, l'Etat assure le leadership institutionnel, politique pour la mobilisation des partenaires de l'école qui devraient s'organiser en coalition.

❖ Mise en place d'une coalition

Selon les interrogés (responsables du ministère, acteurs à la base et partenaires), le principe de la création d'une coalition est incontournable. Ils ont tous insisté sur le fait que c'est un engagement fort du ministère de l'éducation qui figure en bonne place dans le programme pays de l'UNICEF. Ils font apparaître dans leurs réponses des différences d'approches dans ce qu'il faut coaliser, à quel niveau, pour faire quoi.

Malgré tout, actuellement, l'idée la mieux partagée serait une coalition à la base par écoles PSI. Cette coalition serait un réseautage des écoles PSI pour entre autres, assurer des mutualisations d'expériences à la base et développer des plaidoyers auprès d'autres partenaires. Après quoi, progressivement, cette coalition s'étendrait au niveau départemental puis académique et enfin national.

L>IDEN de Sédiou est en train d'expérimenter cette approche et sa capitalisation édifiera sur sa viabilité.

A en croire les répondants, l'actuelle coalition des partenaires techniques et financiers devrait muter en une coordination ou table de concertation des bailleurs soit au niveau national, soit au niveau régional pour mieux harmoniser les modalités d'intervention sur le terrain. Sa mise en place permettrait de :

- rationaliser les moyens
- éviter les duplications dans un même site
- atteindre les objectifs majeurs de l'amélioration de l'environnement scolaire

Les sujets ont insisté sur des préalables pour la mise en place de la coordination des bailleurs et / ou de la table de concertation au niveau régional. De leur point de vue, elle doit être précédée par au moins :

- le recensement de tous les intervenants réels et potentiels ainsi que de leurs réalisations
- la mise en place des comités locaux (CGE, élus, groupements de femmes, directeurs...)
- la sensibilisation des partenaires et des populations sur l'importance de l'amélioration de l'environnement scolaire.

2 – 5 – 2 -2 – Mesures techniques

❖ *Place du PSI dans le PDEF*

Pour les répondants, le PSI occupe une place stratégique dans le développement de l'Education et de la Formation dans le sous secteur de l'élémentaire. Il constitue un élément majeur de l'environnement des apprentissages et fait partie des 12 déterminants de la qualité des apprentissages.

D'après eux, depuis la deuxième phase du PDEF ; une vision a été construite qui s'inscrit dans trois axes :

- ✓ création et fonctionnement de la sous composante Santé/Nutrition et la Division des cantines, amélioration de l'environnement,
- ✓ formations des chefs d'établissements et des enseignants, prise en compte des éléments du PSI dans le curriculum,
- ✓ création de conditions d'éducation de qualité.

A cet égard, la gestion des composantes du PSI est ainsi distribuée :

- **la composante physique** qui relève principalement de la direction des constructions scolaires, des collectivités et de la communauté, des ONG et des autres structures de l'Etat.
- **la composante alimentation scolaire, santé et nutrition** pilotée par la Division des cantines scolaires et la DCMS.
- **la composante pédagogique** qui dépend de la DEE et de la DCMS pour les aspects techniques relatifs à la santé, à la nutrition, à l'Eau, l'hygiène et l'assainissement ;
- **la composante organisationnelle** gérée par la DEE appuyée par les partenaires.

Appréciant la collaboration avec les partenaires techniques et financiers (UNICEF, ACIDI, PAM, Counter Part International...), les responsables du ministère de l'éducation l'ont défini comme un partenariat fécond.

❖ *Dispositions pour la pérennisation de l'approche*

De l'avis des répondants, pour l'heure, aucune disposition n'est prise pour une pérennisation de l'approche. Néanmoins, des expériences sont développées avec des projets similaires (PEBD) et dans l'IDEN de Sédhiou. Il ne reste qu'à les capitaliser, à les modéliser et à les disséminer à travers le réseau scolaire.

Pour le moment, une appropriation du concept PSI est à développer auprès de la communauté éducative. Après, les collectivités locales, dans le cadre des compétences transférées, seront impliquées dans la prise en charge de certaines

dimensions du PSI. Enfin, les gestionnaires à la base assureront la prise en charge des questions liées au PSI dans les PRDE, PDDE et PLDE.

❖ **Projet dans le PDEF pour le PSI**

Les interrogés ont signalé que des engagements existent, d'une part, avec la caution apportée aux interventions des partenaires techniques et financiers et, d'autre part, la mise à disposition au niveau déconcentré des techniciens des services de l'Etat intervenant dans ce domaine.

Pour les perspectives d'action, les répondants soulignent que celles qui se dessinent ont pour noms :

- le Projet ACIDI, dénommé projet CAREES qui est une contribution au renforcement de l'enseignement élémentaire au Sénégal avec une approche PSI moins complète dans 150 écoles comprenant l'amélioration physique des écoles (bureau, magasin, équipement en mobiliers pour les enseignants et le directeur, tables bancs, murs de clôture, mallettes pédagogiques, ouvrages de référence. Ce projet est en cours depuis 2007 sur l'ensemble du territoire.
- le projet BAD Education 4 qui, depuis 2006, intègre la construction de salles de classes, l'équipement, le développement de projet d'école, l'aménagement de points d'eau, l'érection de murs dans 120 écoles.
- le projet PAES de Louga avec l'appui de JICA dans les composantes organisationnelles (gestion et formation) et alimentation scolaire (mise en place de cantines scolaires).
- Le PAM qui compte poursuivre ses actions en termes d'élargissement de l'implantation de cantines, d'apport en vivres, de formation des acteurs, de mise en place des fonds pour le suivi des activités et d'appui en ordinateurs pour la gestion des cantines.

❖ **Participation de l'Etat dans la maintenance**

Les répondants ont reconnu qu'il n'est pas prévu une participation directe de l'Etat dans la maintenance. De leur point de vue, ce sont des tâches dévolues à la communauté et aux collectivités locales. A cet effet, des fonds de dotation sont alloués à ces structures décentralisées pour financer, entre autres, la maintenance et l'entretien des installations. Mais, l'Etat se soucie de cette question et un travail est fait avec la DCES pour régler le problème vital de la durabilité des ouvrages. Par exemple, dans le Fast Track, des prévisions sont faites pour la mise à niveau des établissements, la construction de nouvelles unités scolaires, le remplacement des abris provisoires et la réhabilitation des écoles.

2 – 5 – 2 -3 – Mesures financières

❖ **Prévisions sur budget Etat**

A propos des prévisions budgétaires, les répondants disent qu'elles sont planifiées dans le cadre du PDEF pour l'amélioration de l'environnement scolaire. A titre d'illustration, ils expliquent que le BCI prévoit de prendre en charge les cantines scolaires, la construction d'ouvrages et la mise en place de points d'eau.

De plus, ils signalent que la DCMS, à travers ses activités de formation des enseignants bénéficie du financement de l'Etat à travers le Plan d'opération et budget annuel (POBA) et les fonds du Programme de Renforcement de la Nutrition. Ces activités concernent la formation en CVC en santé et nutrition, le déparasitage, la supplémentation en fer et la mise en place de boîte à pharmacie avec des médicaments de première intention.

Par ailleurs, en terme d'engagement financier, il faut aussi compter avec :

- les moyens apportés par l'ACDI comme appui budgétaire ;
- les contributions de l'UNICEF inscrites dans le POBA du PDEF

- la collaboration entre Aide et Action et UNICEF pour appuyer l'amélioration de l'environnement scolaire dans des écoles de la zone de concentration ;

Comme nous l'avons vu plus haut, la pérennité de la mise en place du PSI dépend de la conjonction de trois facteurs : expression d'un besoin, réponse des communautés indiquant qu'elles sont prêtes à faire face à ce besoin et enfin, existence d'un soutien de l'Etat

A cet égard, les différents engagements du Ministère de l'éducation (politique, technique et financier) montrent que le PSI n'est pas isolé, il est rattaché à la politique et aux priorités du gouvernement du Sénégal. Il faut également rappeler la pertinence du programme qui offre un riche éventail de services attendus par les bénéficiaires. Il faut enfin mentionner la satisfaction des acteurs à la base et des membres de la communauté qui sont prêts à s'engager clairement dans la voie tracée par l'UNICEF et à s'impliquer davantage dans la bonne gestion des écoles. En conséquence, le PSI a beaucoup de chances de durer.

En effet, l'évaluation du PSI sur les six dernières années, notamment en termes de pérennité, montre que les réalisations du programme ont pu concourir de manière directe ou indirecte à certains des résultats notables enregistrés par les écoles de la zone.

Ces six premières années de vie du projet ont été nécessaires à son lancement et à sa stabilisation, cette période ayant notamment permis aux communautés impliquées de s'approprier des méthodes nouvelles afin de pouvoir mener un travail plus efficace et réellement constructif sur le terrain. C'est sur ces bases plus solides, qu'il est à présent nécessaire de poursuivre le travail engagé afin de généraliser et donc d'augmenter les chances de pérennisation du projet.

Certes, la durabilité d'un certain nombre d'acquis du projet pourrait être assurée dans le cas où la durée du PSI n'est pas prolongée. Cependant, sa prolongation garantirait mieux la viabilité de certaines réalisations et les essaierait dans la longue durée. Les réalisations du projet qui ont besoin d'un accompagnement et/ou d'un encadrement supplémentaire concernent les composantes pédagogique et organisationnelle.

Enfin, l'évaluation a permis de mettre en évidence que le projet connaît aujourd'hui un bon rythme de croisière, les dynamiques régionales convergent vers un même but et l'intérêt des écoles et autres acteurs du projet est de plus en plus marqué. Les bénéfices du projet, c'est-à-dire les investissements constructeurs de la qualité ont des chances de continuer une fois que le support extérieur sera arrêté.

Les perspectives de durabilité du projet, après l'investissement initial, sont raisonnables et crédibles car le besoin existe, le soutien de l'Etat est constant ; il suffirait de préparer les communautés à faire face, de manière permanente, à ce besoin.

III - LEÇONS APPRISSES

L'expérience recueillie par le programme PSI misant sur la participation des acteurs et des membres de la communauté dans la gestion des écoles dégage un grand nombre de leçons. *Le rapport d'évaluation de la mise en place du paquet de services intégrés* a identifié quatre grandes leçons pouvant guider les responsables du ministère de l'éducation, ceux de l'UNICEF et les partenaires techniques et financiers. Ces leçons peuvent être regroupées de la manière suivante :

La première leçon est que :

Si on fait la somme des diverses réalisations du PSI, tant sur le plan de l'environnement physique des écoles que sur celui du pédagogique, on constate une amélioration de l'environnement physique, psychosocial et pédagogique de toutes les écoles de la zone d'intervention de l'UNICEF. Il faut également retenir l'importance de l'amélioration de l'environnement scolaire qui est une source de motivation et de fréquentation de l'école, d'assiduité et de performances pour les enseignants et les élèves. Il faut noter que le PSI devient un facteur d'amélioration du *quantum* horaire. Il est facile d'imaginer que la mise en place du PSI, en améliorant les performances des enseignants et des élèves, a surtout contribué à lutter contre la pauvreté en appuyant notamment les écoles fréquentées par des élèves dont les parents sont socio économiquement démunis.

La deuxième leçon est que :

Au fil des ans, par la grâce du PSI, émerge l'espace scolaire sain et protecteur qui permet non seulement une nette évolution du niveau d'étude des élèves mais aussi des changements de comportements notables et salutaires dans le domaine de l'hygiène individuelle et collective ainsi que de l'assainissement. L'école devient, de par le PSI, un cadre attrayant où élèves et maîtres semblent s'y plaire en y développant des activités péri scolaires. Certes, implanter des ouvrages est salubre mais il faut penser à régler le problème de la maintenance et l'entretien de ces installations. Il faut ensuite rappeler que la gestion des blocs sanitaires est tributaire de l'approvisionnement suffisant en eau de l'école ; il va falloir mettre en place des stratégies pour apporter des réponses aux problèmes posés par l'eau. Il est absolument indispensable de mettre l'accent à nouveau sur le renforcement des capacités des écoles pour éviter la détérioration des infrastructures de l'eau et de l'assainissement, afin de prévenir les maladies liées au manque d'eau et d'hygiène.

La troisième leçon est que :

Les acteurs et les membres de la communauté s'impliquent davantage dans la gestion et la mise en œuvre du PSI, notamment au niveau de la préservation et de l'amélioration du cadre scolaire. Toutefois, leur implication dans le processus de maintien de la qualité du cadre scolaire demeure en deçà du niveau souhaité pour des raisons multiples, en dépit des options qui consacrent les différentes stratégies nationales relatives à l'amélioration de l'environnement physique des écoles. L'un des problèmes majeurs de la participation des acteurs et des membres de la communauté à ce processus réside dans l'indisponibilité des moyens budgétaires qu'ils doivent mobiliser pour faire face à des dépenses courantes. Il est vrai que les acteurs à la base sont à la croisée des chemins importante, gangrenés par les conflits d'intérêts de tous genres et fortement affaiblis par la paupérisation et les querelles de leadership sur fond de politisation accrue. Il convient aussi de préciser qu'une plus grande participation des collectivités locales est à rechercher par le développement de stratégies de communication, de plaidoyer et surtout d'implication démocratique au niveau de la coalition régionale afin de les amener vers la résolution d'enjeux collectifs (protection de l'environnement scolaire, promotion du genre, lutte contre la pauvreté, etc.).

La quatrième et dernière leçon apprise est que :

En tirant des enseignements des expériences observées aux niveaux local et régional, l'étude formule les leçons apprises suivantes : l'organisation et le déroulement des interventions du PSI seraient plus efficaces s'il était créé au Sénégal une table de concertation ou coalition régionale entre bailleurs en charge d'harmoniser les différentes interventions en vue d'une optimisation des effets et impacts dans la zone. La nécessité d'une coordination doit être aussi soulignée, car de nombreux partenaires et de personnes ont participé à l'action éducative, mais il y avait beaucoup de chevauchements d'activités. Au bout du compte, la coalition serait un outil utile dans l'implication rationnelle des responsables des collectivités locales en vue d'une pérennisation de la stratégie

Telles quelles, les leçons apprises sont loin de manquer d'intérêt, tant pour les acteurs à la base et les responsables de l'UNICEF que pour le Ministère de l'éducation, voire pour les IA et les directeurs d'école soucieux d'une éducation de base de qualité pour tous les enfants.

L'étude a permis d'établir un certain nombre de constats. Sans reprendre ici les diverses synthèses qui clôturent les sections précédentes, on rappellera d'un mot que les composantes que le PSI a choisies d'appuyer correspondent aux priorités définies par l'Etat sénégalais ; qu'il y a une adéquation entre les objectifs du PSI et ceux du Gouvernement ; que les dépenses engagées et les ressources utilisées par le PSI semblent justifiées car les différentes activités mises en œuvre se sont traduites par des résultats concrets ; que l'incidence d'un environnement physique sain sur la qualité des apprentissages est avérée.

De ce point de vue, comme signalé plus haut, l'intervention de l'UNICEF est en train de s'inscrire dans une logique de changement de paradigme qui voudrait que le système éducatif passât « *des écoles construites sur terrain non délimité sans clôture ni ouvrages annexes* » à la concrétisation du « *concept de l'espace scolaire ouvert au milieu et perçu comme un sous système dans d'autres systèmes plus larges* ».

Cependant, il reste un certain chemin à parcourir, notamment par rapport à :

- la mise à niveau des écoles en termes de composantes ou d'éléments de composantes ;
- le renforcement et amélioration des stratégies de formations dans la composante pédagogique
- la détermination et la mise en œuvre d'une approche communautaire plus efficace pour une implication et une participation plus soutenue des membres de la communauté ainsi que des collectivités locales au projet qui exige désormais des efforts délibérés et une mobilisation à tous les niveaux pour sa pérennisation ;
- la constitution d'une coalition régionale entre partenaires pour harmoniser les interventions.

Malgré ces incomplétudes notées, le PSI est en train de contribuer à l'atteinte des objectifs, du PDEF en général et de l'EQPT en particulier, objectifs relatifs à l'accroissement de l'accès, le relèvement de la qualité des apprentissages et l'amélioration de la gestion. Par ailleurs, en ciblant les couches socio économiquement défavorisées de trois académies, ce projet participe de manière indéniable à l'atteinte des OMD.

Autant de constats susceptibles d'alimenter la réflexion et de documenter l'action des décideurs politiques.

Il y aurait ainsi intérêt pour les décideurs politiques de poursuivre le travail engagé afin de généraliser et donc d'augmenter les chances de pérennisation du programme. Ils pourraient aussi, prenant conscience de l'existence d'un lien entre l'hygiène des infrastructures scolaires, la bonne santé des élèves, la démocratie à la base et la qualité de l'enseignement, renforcer la politique de décentralisation. A partir de là, les principes de déconcentration et de décentralisation adoptés par le ministère de l'éducation est à mieux appliquer pour assurer non seulement la

démocratisation scolaire indispensable et la responsabilisation des enseignants mais aussi la profonde restructuration des modalités de gestion des écoles par des citoyens éclairés et exigeants.

Certes une réelle évolution du système éducatif ne peut se faire sans préserver la cohérence entre les rôles des différents intervenants. Cependant, il est souhaitable que les acteurs à la base disposent d'une véritable autonomie et de ressources budgétaires conséquentes pour pouvoir mieux répondre aux besoins locaux. Il appartient donc au gouvernement d'adapter le système éducatif aux évolutions prévisibles ou souhaitables de la société sénégalaise.

En outre, les réalisations du PSI montrent que lorsque l'Etat définit une politique claire et contracte avec des partenaires techniques et financiers fiables ou avec des collectivités locales représentatives, sa politique éducative devient plus efficace et plus efficiente. Après une étude approfondie des réalisations réussies par le PSI, la lucidité impose au ministère de l'éducation de mener une concertation pour le partage de compétences entre l'Etat et les régions. Cette clairvoyance entraîne la nécessité d'un partenariat stratégique et innovant pour construire une politique de formation volontariste avec les partenaires habituels de l'école, que ce soit les communautés, les associations, les organismes, les entreprises ou les médias, etc.

Mettre en place une forte coalition des partenaires de l'éducation semble correspondre à une urgence politique car elle apparaît comme un facteur décisif pour favoriser le partenariat stratégique et innovant énoncé plus haut. Cette politique va promouvoir la gestion intégrée et durable des établissements d'enseignement par les autorités locales et assurer l'émergence d'un système éducatif sénégalais dans une société équitable avec un niveau de performance économique efficient à l'ère de la compétition mondiale.

Au terme de cette analyse, on peut suggérer que, comme toute étude exploratoire, cette étude soit répétée : identique (ou légèrement amendée selon les leçons de l'expérience du PSI) au même niveau scolaire, dans un souci de comparaison diachronique et d'extension à d'autres zones (autres académies du Sénégal ou autres pays de l'UEMOA). En effet, les acquis obtenus avec cette mise en place du PSI dans ces académies, échantillon assez représentatif du système éducatif sénégalais, montrent à suffisance que l'expérience gagnerait à être partagée avec d'autres zones du système en vue de sa généralisation. Les conditions de cette généralisation seraient la mise en place d'une coalition forte de partenaires pour assurer la cohérence et la complémentarité des interventions dans des académies retenues.

On peut, enfin suggérer que l'UNICEF, organisme international, effectue la mutualisation et la dissémination de l'expérience PSI à travers les pays de la sous région et notamment ceux de l'UEMOA pour accompagner ces pays dans leurs efforts pour satisfaire les exigences, d'une part, des OMD et, d'autre part, d'une éducation de base de qualité pour tous les enfants.

Si de telles entreprises sont menées à bien, elles ouvriront la voie, de droit, à un renforcement de la qualité dans toutes les zones où des programmes similaires au PSI sont menés ou vont être menés : on mesure l'importance d'une telle perspective, à terme, pour l'ensemble du système éducatif sénégalais et ouest-africain.

RECOMMANDATIONS GENERALES

Concernant l'UNICEF

Nous préconisons de :

- Intégrer dans le PSI des ressources pour une prise en charge des enfants à besoins éducatifs spéciaux notamment ceux présentant des handicaps légers ;
- Accompagner la mise en œuvre de stratégies de plaidoyer et de communication à l'endroit des élus locaux de structures décentralisées pour favoriser leur meilleure implication. ;
- Elargir les interventions auprès de la communauté par l'implantation de points d'eau et de toilettes publiques à gestion communautaire ou faire une coalition avec d'autres partenaires pour renforcer et/ou combiner les actions pour mieux contribuer à l'amélioration de l'environnement. ;
- Corriger les déséquilibres dans la répartition des éléments du PSI entre les académies et au sein des académies notamment dans la région de Tamba et en particulier dans l>IDEN de Bakel ;

Nous suggérons de :

- Renforcer le partenariat avec les intervenants appuyant les cantines scolaires (ACDI, PAM, Counter Part International...);
- Adopter un système d'accompagnement régressif des communautés dans la maintenance des équipements ;

Par rapport au Ministère de l'Education

Nous préconisons de :

- Mettre en place un cadre de concertation au niveau déconcentré pour harmoniser les actions des intervenants et éviter les duplications afin de produire plus d'effets significatifs selon la vision du PSI.
- Mettre à disposition des IA, pour les équipes pédagogiques et les élèves, des supports didactiques suffisants et adaptés aux CVC en rééditant les guides, en confectionnant des dépliants, des cahiers d'activités et des boîtes à images pour les séquences d'enseignement apprentissage.

Nous suggérons de :

- Renforcer la part allouée au BCI décentralisé en faveur du PSI ;
- Capitaliser et disséminer les pratiques réussies en matière de PSI afin d'actualiser le modèle.

Nous proposons de :

- Orienter les actions des différents partenaires techniques et financiers pour une généralisation du modèle PSI.
- Assurer la supervision et le suivi / évaluation du projet PSI au niveau déconcentré ;

Pour les Inspecteurs d'académie et les Inspecteurs départementaux (IA / IDEN)

Nous préconisons de :

- Constituer une masse critique en formant tous les élèves maîtres des EFI de la zone d'intervention sur la problématique du PSI pour faciliter la pérennisation.
- Multiplier les formations d'une part des équipes pédagogiques sur les questions relatives au PSI notamment en CVC pour un changement de comportement des élèves compte tenu de la mobilité des enseignants et, d'autre part, des CGE en gestion des éléments du PSI pour la pérennisation des équipements ;
- Assurer un suivi régulier des activités déroulées dans les écoles PSI (formations, mise en œuvre de modules de CVC, intégration des éléments de PSI) ;

- Favoriser l'implication des communautés par la mise en place optimale des éléments et composantes du PSI dans toute la zone.
- Restructurer les systèmes organisationnels existant dans les écoles (Coopératives, gouvernements et parlements) pour une meilleure efficacité dans la mise en oeuvre PSI ;

Nous suggérons de :

- Promouvoir un leadership stratégique des acteurs et des parties prenantes à la base, notamment les communautés, en vue du respect des engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre du PSI ;
- Instituer une table de concertation en vue d'harmoniser les actions des intervenants ;

Nous proposons de :

- Développer des réseaux d'échanges et de mutualisation d'expériences entre écoles PSI au niveau déconcentré et les accompagner dans leur fonctionnement régulier ;
- Mettre en place un dispositif départemental et académique de collecte et de traitement d'informations pour le suivi de l'amélioration de l'accès et de la qualité dans les écoles PSI.

S'agissant des Directeurs d'écoles et les équipes pédagogiques

Nous préconisons de :

- Prendre en charge dans les planifications pédagogiques les questions liées aux CVC ;

Nous suggérons de :

- Aider au fonctionnement des gouvernements scolaires à travers des plans d'action articulés à la gestion de l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans l'école, la promotion du droit des enfants, la solidarité avec les enfants à besoins éducatifs spéciaux... ;

Nous proposons de :

- Veiller à l'application correcte des décisions arrêtées de manière consensuelle avec les communautés quant à l'ouverture de l'école au milieu.

En ce qui concerne le CGE

Nous préconisons de :

- Participer de manière plus active à la maintenance des équipements ;
- Respecter les engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre du PSI (Erection de clôtures, protection des installations...)

Nous suggérons de :

- Renforcer le rôle d'interface du CGE entre l'école et le milieu ;
- Procéder à des actions de communication pour le changement de comportements des populations et des élèves (préservation des ouvrages mis en place par le PSI, respect des règles d'hygiène...)

Pour les collectivités locales :

Nous préconisons de

- Prévoir dans les ressources des collectivités, y compris les fonds de dotation, des moyens pour la mise à disposition d'éléments de PSI dans les écoles et libérer à temps ces ressources budgétaires
- S'impliquer davantage dans la maintenance des ouvrages réalisés dans le cadre du PSI ;

CONCLUSION

Le modèle constitue une option stratégique importante dans le cadre de la mise en œuvre du PDEF. Les difficultés rencontrées sur le terrain doivent être considérées comme des questions posées et à résoudre. Elles interpellent non seulement les décideurs sur les aspects politiques, mais aussi et surtout les techniciens de l'Education relativement à leurs capacités à apporter les vraies réponses (managériales et techniques) aux difficultés rencontrées par la communauté éducative.

Si le pari de l'accroissement de l'accès et de l'amélioration de la qualité des apprentissages connaissent des avancées significatives avec la mise en œuvre du PSI dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Tambacounda, il n'en demeure pas moins que la problématique de la lutte contre les violences à l'école et de la prise en charge des enfants à besoins éducatifs spéciaux constituent des préoccupations majeures.

Par ailleurs, il reste encore à faire pour arriver au changement de paradigme dans le domaine de l'environnement scolaire. Les efforts à déployer sont à chercher surtout dans la mise en place harmonisée et complète des éléments et composantes, la concertation des intervenants sur le terrain afin que leurs actions puissent être complémentaires et non supplémentaires, des structures de gestion plus adaptées et plus fonctionnelles pour mieux répondre aux aspirations du modèle PSI.

Les défis éducatifs étant nombreux dans les régions de la zone de concentration de l'UNICEF, il convient à l'entame de la troisième phase du PDEF, d'opter pour la recherche de l'efficacité, de l'efficience et de la pérennité des actions à mener, au seul bénéfice des enfants.

DOCUMENTATION CONSULTEE

TERMES DE REFERENCE DE L'EVALUATION

- ❖ **UNICEF** (2008). *Termes de référence relatifs à l'évaluation de la mise en place du paquet de services intégrés dans les écoles élémentaires des régions de Tambacounda, Ziguinchor et Kolda*

LOIS ET TEXTES

- ❖ *Loi d'orientation n° 91-22 du 30 janvier 1991, modifiée*
- ❖ *Document portant « L'école nouvelle », Ministère de l'Education du Sénégal, juillet 1986;*
- ❖ *Lettre de politique générale pour le secteur de l'éducation, Ministère de l'Education du Sénégal, décembre 2004*
- ❖ *Education Pour Tous : Bilan à l'an 2000, rapport national, SENEGAL, 2000*
- ❖ *Extraits portant aperçu sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement,*

DOCUMENTS DE PLANIFICATION

- ❖ **Banque Mondiale, Ministère Education Sénégal** (2006). *Document portant « Evaluation du projet pour le Programme d'Education de Qualité pour tous en appui a la seconde phase du Programme Décennal de l'Education et de la Formation »,*
- ❖ **Ministère Education Sénégal /DPRE** (2005). *Document portant « plan d'action de la deuxième phase 2005-2007 du Programme Décennal de l'Education et de la Formation », ,*
- ❖ **Ministère Education Sénégal /DPRE** (2007). *Rapport d'exécution technique et financière de la première année de la phase 2 du PDEF,*
- ❖ **UNICEF, DEE** (2001). *Rapport général de l'atelier de planification du programme Ecoles amies des Enfants/Amies des Filles phase II.*
- ❖ **UNICEF** (2003). *Programme de coopération Gouvernement du Sénégal-UNICEF, Plan cadre des opérations 2002 – 2006.*
- ❖ **UNICEF** (2007). *Plan d'Action du Programme Pays entre le Gouvernement de la République du Sénégal et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) 2007- 2011.*
- ❖ **Ministère Education Sénégal /DPRE** (2008). *Rapport national sur la situation de l'Education*

DOCUMENTS DE L'ATELIER SUR L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

- ❖ **Ministère Education Sénégal /DEE** (2004). *Rapport général de l'Atelier sur l'amélioration de l'environnement scolaire au Sénégal.*
- ❖ **Aide et Action Sénégal** (2004). *Note de contribution au pré forum sur l'amélioration de l'environnement scolaire au Sénégal Bâtir l'avenir, « L'expérience de Aide et Action Sénégal en matière d'amélioration de l'environnement scolaire »,*
- ❖ **DCESS** (2004). *Contribution à l'atelier sur l'amélioration de l'environnement scolaire « Politique en Matière de Constructions Scolaires, Concept et Normes »,*
- ❖ **DCMS** (2004). *Document de politique pour la coordination des interventions en santé et nutrition a l'école.*
- ❖ **UCP/ONAS** (2004). *Document de formation des comités de gestion des blocs sanitaires dans les écoles dans le cadre du PAQPUD,*
- ❖ **ONAS/AGETIP** (2004). *La contribution du PAQPUD a l'amélioration de l'assainissement scolaire.*

- ❖ **UNICEF** (2004). *Le paquet de services: approche holistique pour améliorer la qualité de l'environnement scolaire.*
- ❖ **Ministère Education Sénégal /DEE** (2004). *Problématique et enjeux de l'amélioration de l'environnement scolaire sur la qualité des apprentissages, Impact de l'environnement scolaire dans l'amélioration des apprentissages.*
- ❖ **JICA** (2004). *Communication de la JICA à l'atelier sur l'amélioration de l'environnement scolaire au Sénégal : la Composante SOFT du Programme de construction de salles de classes de la Coopération Japonaise.*
- ❖ **RADI** (2004). *Contribution du Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI) à l'atelier sur l'amélioration de l'environnement scolaire au Sénégal.*
- ❖ **Myriam Assa Sidibe** (2004). *Communication à l'atelier sur l'amélioration de l'environnement scolaire au Sénégal sur une recherche sur l'hygiène dans les écoles primaires à Dakar.*
- ❖ **DEE** (2005). *Document de base de la 9ème Semaine Nationale de l'Ecole de Base « Environnement Scolaire et Education de Qualité : pour une large mobilisation autour de la mise en œuvre du paquet de services ».*
- ❖ **Ministère Education Sénégal, UNICEF, Aide et Action** (2008). *Projet d'appui à la mise en place du paquet de services dans 70 écoles des départements de Kolda et de Sédhiou (PAMPS).*

RAPPORTS DE REVUE DE PLANS D'ACTION DES ACADEMIES DE ZONE DE D'INTERVENTION DE L'UNICEF

- ❖ **IA Kolda** (2008). *Rapport de l'académie de Kolda et de Sédhiou à la revue du plan d'actions 2008 et élaboration du plan d'actions 2009, Kolda, Novembre 2008*
- ❖ **IA Tambacounda** (2008). *Rapport de l'académie de Tambacounda portant « bilan des activités déroulées en 2007/2008 dans les régions de Tambacounda et de Kédougou en partenariat entre le Ministère de l'Education et l'UNICEF ».*
- ❖ **IA Ziguinchor** (2008). *Rapport de l'académie de Ziguinchor à la revue du plan d'actions 2008 et élaboration du plan d'actions 2009.*